

# DETECTIVE

LE PLUS GRAND  
HEBDOMADAIRE  
DES FAITS DIVERS

8<sup>e</sup> Année - N° 344

1 fr. 50

Le jeudi 16 PAGES

30 Mai 1935

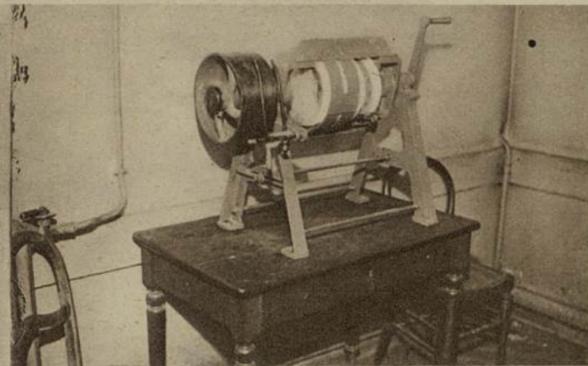
DIRECTEUR :  
Marius LARIQUE

## POUDRE BLANCHE

Une étonnante enquête de  
notre collaborateur Luc  
DORNAIN, sur les labora-  
toires clandestins de la  
drogue, à Paris.



# POUDRE BLANCHE



Le « chimiste » Martinot ... Avec un étrange concasseur de son invention il « raffiné » héroïne et morphine en quantités industrielles.

L'AFFAIRE commença l'autre mardi, après l'heure du déjeuner. Une explosion formidable fut entendue.

C'était 220, rue du Faubourg-Saint-Honoré, au fond du jardin. Il y a là, sous le lierre et les fleurs, comme il s'en voit dans les vieux quartiers de Paris, un petit pavillon cossu, discret, bien fait pour des amoureux ou des savants solitaires.

Les vitres sautaient, les flammes sortaient des fenêtres. La fumée se répandait à travers la toiture déchiquetée.

Que se passait-il donc ? Une femme, trois hommes, en proie à l'effroi, quittaient précipitamment le pavillon incendié. Deux des hommes étaient blessés. Ils paraissaient plus pressés de fuir que de se plaindre. On interpréta la cause de leur terreur.

Le quartier tout entier n'allait-il pas sauter ? Des sauveteurs bénévoles se groupèrent en attendant l'arrivée des pompiers. Ils se rendirent assez facilement maîtres du feu. Mais, quand ils purent examiner le pavillon, leur surprise fut grande.

Le refuge d'amoureux ou de savants, était un laboratoire. Un laboratoire de chimie ultra-moderne, rempli d'alambics, de bonbonnes, de moteurs et d'appareils électro-magnétiques, de masques à gaz. Dans d'immenses cuves on voyait une grande réserve de poudre blanche.

On connaissait seulement le nom d'un des chimistes mystérieux, M. Chéba, israélite, d'origine tunisienne. Mais on n'eût jamais supposé qu'il pût se livrer à des expériences compliquées devant des bonbonnes d'acide sulfurique, d'acétone et des éprouvettes. Sans doute donnerait-il le mot de l'énigme. On pensait aussi qu'il avait accompagné ses amis blessés à l'hôpital, pour les faire soigner. Mais les hôpitaux ne signalèrent pas les étrangers sinistrés. En attendant de pouvoir élucider ce curieux problème, on se préoccupa d'éviter une nouvelle explosion. Il y avait encore, dans le pavillon, des bonbonnes remplies de liquide, et peut-être de liquide explosif. Pour le savoir, on fit officieusement appel à la compétence éprouvée du très expert directeur de notre Laboratoire municipal, M. Florentin. Son examen accrût encore l'étonnement des curieux. Rue du Faubourg-Saint-Honoré, au cœur même de Paris, on fabriquait par grandes quantités, aussi bien que dans une usine allemande, le plus dangereux des stupéfiants, le plus toxique des succédanés de l'opium, de l'héroïne synthétique. Il y en avait trente kilos dans des marmites de fonte — la

valeur de trois cent mille francs, au prix de vente actuel de l'héroïne.

On avait traité, dans ce petit laboratoire discret, pour plus de cent cinquante mille francs d'opium.

C'est dans ces conditions que l'enquête sur la poudre blanche du laboratoire Saint-Honoré s'ouvrit. Reverrait-on les fuyards et les blessés ? L'un se présenta le lendemain, mercredi, au commissaire du Roule. C'était M. Chéba, principal locataire du pavillon incendié. Les résultats de l'expertise de M. Florentin, que j'ai analysés plus haut, n'avaient pas encore été publiés. M. Chéba pouvait donc se croire fondé à accrédi-ter un mensonge qu'il avait préparé dans la nuit.

Je sais qui est mon chimiste. C'est un étranger, M. Van Ebbels. Il a été légèrement blessé, mais il a disparu après l'explosion. Sans doute n'était-il pas en règle. Il se cache.

Vous vous occupez donc de chimie dangereuse ? questionna sans sourciller M. Mangaud, commissaire du Roule.

Je fabriquais des pellicules synthétiques à l'usage du cinéma, répartit tranquillement M. Chéba. Cela s'enflamme facilement, vous savez...

Quels sont les chimistes qui, en même temps que M. Ebbels et vous, ont quitté votre maison ?

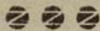
Des assistants de M. Ebbels, sans doute. Je ne les connais pas...

Il pensait pouvoir partir. On le retint.

La journée du jeudi apporta des précisions sur la personnalité des fuyards. Il s'agissait de deux Bulgares, Isaac et Benjamin Anauvis, ingénieurs fort riches, possesseurs de grandes usines dans leur pays d'origine, et que l'explosion avait fortement mis à mal. Tous deux étaient grièvement brûlés à la tête, à la poitrine, aux jambes, si sérieusement brûlés que l'on craint pour la vie de Benjamin. Du moins demeurera-t-il infirme pendant toute son existence. Il voulut se faire transporter dans une clinique de Neuilly. Il se perdit, et des gardiens de la paix le firent hospitaliser à l'hôpital Beaujon, à Clichy. Il était en règle avec la loi sur les étrangers.

Mais Isaac — qui avait négligé de se faire inscrire sur les registres de la Préfecture de police — se garda bien de se faire admettre directement dans un hospice. Il prit la fuite.

On ne le retrouva pas. Les policiers, M. Kerbrat et Debrain, qui, sous la haute direction de M. Lefèvre, chef de la Brigade Mondaine, de MM Martin et Métra, spécialistes des affaires de la drogue, eurent pour mission de percer le mystère de la rue Saint-Honoré, n'avaient donc à leur disposition qu'un trafiquant réticent et silencieux, Chéba, et un agonisant, Benjamin Anauvis.



Je passe sur une enquête qui sera difficile, sinon longue, mais qui ne peut manquer de montrer sous un nouveau jour la vie souterraine des modernes gangsters de Paris.

Elle révèle déjà que Chéba, en donnant le nom de Van Ebbels, a sans doute indiqué un faux nom ; elle révèle, à la suite de la déposition d'un humble chauffeur de taxi, qu'Isaac Anauvis partit du métro Charles-Floquet pour aller demander le secours d'un complice. Elle révèle enfin que l'association avait, dans Paris, des ramifications imprévues. Ne sait-on pas, déjà, que ceux qui en sont chefs se rencontraient dans un petit magasin de la rue du Faubourg-Saint-

L'ingénieur Benjamin Anauvis fut retrouvé à Beaujon très grièvement blessé.



Honoré où les étrangers sont attirés par les produits de luxe ? On vend ce que Paris fait de plus beau dans la boutique. C'est dans l'arrière-boutique que les chimistes mystérieux se retrouvaient pour bavarder tranquillement de leurs petites affaires...

Mais ce que l'enquête révèle surtout, c'est la forme que prend, en France, le nouveau bootlegging de la drogue. Une explication est nécessaire pour dresser, dans la forme qui convient, l'image réelle de la dernière entreprise de ces corsaires.

L'opium, la cocaïne, les drogues mortelles se fabriquaient, l'autre année encore, en Turquie. Elles sont extraites de l'opium et la Turquie était commode, car l'opium arrive en grandes quantités par la Bessarabie. Mais Mustapha Kemal, grand successeur de Mahomet et des sultans, a interdit en Turquie la fabrication de la drogue. Les trafiquants ont, pendant un temps, tourné ses édits. Ils installèrent une usine flottante à la limite des eaux turques, un grand bateau, par eux acheté, où ils avaient aménagé un laboratoire colossal. Les lois internationales permirent de donner la chasse au bateau. Où était-il donc possible d'installer des usines secrètes ? Les maîtres du bootlegging de la drogue ont fixé leur choix sur la France.

C'est ce qui explique que, en moins d'une année, on ait découvert l'existence de deux laboratoires clandestins hors Paris. Une première fois, en juin 1934, on en força un chez le chimiste Marinot, 17, rue Petit, à Saint-Denis. Il s'y trouvait pour plus de cent mille francs d'héroïne et plusieurs kilos de morphine. Neuf mois plus tard, en mars dernier, la brigade des drogues réussissait à se saisir d'un chargement de cent cinquante kilos d'opium dans une automobile, à Moret-sur-Loing. Trois Corses étaient arrêtés : Sciarli, Moziconnaci et Carlotti. L'auto appartenait à Jean Stephani, autre bootlegger, qui est inculpé de meurtre à la suite de l'assassinat d'un homme et d'un enfant au « Rat Mort ». Ils furent discrets. Dans quel laboratoire transportaient-ils cet opium brut ?...

Un éclair, une explosion, de la poudre blanche... Dans la fumée qui se dissipe, on trouve l'explication d'un mystère.

Pas seulement le mystère du laboratoire de Chéba. Peut-être une plus grande révélation : le mystère de tous les laboratoires clandestins de poudre blanche, à Paris...

Luc DORNAIN.



M. Florentin, l'habile directeur du Laboratoire municipal, analysera la poudre.



L'explosion avait mis le feu à la toiture de l'étrange pavillon-laboratoire.



Mme Goualard avait quitté sa ferme de Maisons-Alfort, en pleine nuit, comme à l'habitude, pour se rendre aux Halles.



La pauvre vieille mère de Jeannot pleure maintenant son fils.



Serge Le Borgne sortant de l'hôtel de la rue Budé, où il habitait, après la perquisition.



C'est grâce à M. Raynald (ci-dessus) que l'assassin fut arrêté.

# UN BANDIT MANQUÉ

**P**our quelques francs, le 16 mai dernier, Serge Le Borgne acheta, chez un armurier de la rue Godot-de-Mauroy, un vieux revolver à barillet et douze cartouches. Le soir même, il alla trouver, à la Bastille son ami *Tatave*, un mauvais garçon.

— Cette fois, ça y est ! lui confia-t-il, tu vas entendre parler de moi dans les journaux. *Tatave* haussa les épaules. Il s'était lié, en 1933, à la Centrale de Clairvaux, avec ce petit voyou hâbleur que deux audacieuses tentatives d'évasion avaient fait surnommer *l'Acrobate*, et il regarda d'un œil apitoyé ce garçon malingre, à la mine chafouine, au nez retroussé, qui venait à lui plus dépenaillé, plus misérable encore que d'habitude.

— Je n'en ai plus « la queue d'un », reprit Le Borgne ; alors, tu comprends, je suis bien décidé à « buter » un gars.

*Tatave*, dont la conscience ne s'embarassait d'aucun scrupule, quitta son méprisant sourire et, il l'a reconnu depuis devant les policiers, répondit à son ancien camarade de prison :

— En ce cas, choisis bien « ton homme » et ne continue pas à faire l'apprenti !

Odieux conseils. Certes, le souteneur — qui n'a pas été autrement inquiété — avait quelque raison, à son point de vue, pour parler ainsi : il n'ignorait rien du passé de son interlocuteur. Et Serge Le Borgne n'avait été jusque-là qu'un apprenti dans le crime, qu'une sorte de *bandit manqué*.

Né à Paris, en 1908, d'un paisible ménage de fonctionnaires aujourd'hui retraités, Serge Le Borgne, après une adolescence paresseuse, chargée de menus délits, avait dû s'engager, à dix-huit ans, pour éviter de passer en justice. Envoyé en Indochine, il fut surpris au moment où il tentait de cambrioler les bureaux d'une Intendance militaire. Il échappa au conseil de guerre, grâce à la pitié que lui témoigna un médecin-major qui le réforma pour faiblesse congénitale. A Marseille, en rentrant en France, il voulut, avant de quitter l'uniforme, se venger de la sévérité d'un sergent colonial revenu avec lui. Il s'y prit si mal qu'il fut arrêté en flagrant délit de voies de faits envers un gradé et, comme il n'était plus soldat, on le condamna à cinq ans de détention qu'il purgea à Clairvaux, prison d'où il *essaya, en vain*, à deux reprises, de s'évader. Il fut libéré à la fin de 1933. Sa mère, en instance de divorce par sa faute, l'héberge. Incapable d'un travail suivi, il redevient un pâle vaurien, traîne les rues. Il représente le type même de ces jeunes gens éculés et dangereux qui errent dans Paris et qui forment, ainsi que le disait le préfet Lépine, le rebut de la populace. Van tour d'émeute et de barricades, Le Borgne est naturellement du pillage. Le 6 février 1934, de la rue de Rivoli, *arrêté sur le fait*, les poches bourrées d'objets volés dans les vitrines brisées et dans les vêtements des blessés, il est à nouveau condamné à trois mois de prison. A peine libre, il se voit infliger trois autres mois de détention pour un *cambriolage manqué*. Relâché, il ne tarda pas à regagner Fresnes pour avoir tenté de dévaliser un passant, une nuit, aux Halles.

Jamais il ne retire le moindre bénéfice de ses multiples actes de banditisme. Et il est toujours pris en *flagrant délit*.

Libéré au début de 1935, il loue, en avril, une pauvre chambre, rue Budé. Il dort tout le jour et rôde la nuit en quête d'improbables rapines. Il râpe son dernier pantalon, sa dernière veste, son dernier pantalon. Sa pauvre mère tente l'impossible pour arracher son fils dégénéré à cette existence crapuleuse. Elle se prive, pour lui donner cinq ou six francs par jour. Cet argent, Serge en économisera une partie pour se procurer une arme et des balles. Car, en lui, a germé l'idée fixe et atroce de tuer quelqu'un — n'importe qui — pour avoir de l'argent. Cette fois, puisqu'il ne saurait réussir autrement, le sang coulera. Il pourra se sauver sans être pris. Il va trouver son ami *Tatave*, le malfaiteur, qui le conseille et le guide. Serge est maintenant plein d'assurance. Il va tuer. Mais tuer qui ? *Tatave* ne lui a-t-il pas recommandé de choisir son homme ? Cet être imbécile et sinistre se sent dès lors l'âme d'un Cartouche : il attaquera une voiture de maraîcher sur un coin de quai désert.



toujours « pleins de pognon ». J'habite l'île Saint-Louis, près des quais où ils passent chaque nuit avec leurs charrettes de légumes. J'ai cherché patiemment l'endroit le plus tranquille, et le quai de Bercy, le long des Entrepôts, entre le pont National et le pont de Tolbiac, me parut le mieux situé. J'y revins plusieurs nuits de suite, bien décidé à agir, mais, au dernier moment, je « canais ». Il me fallait pourtant de l'argent à tout prix. Hier, avec mes derniers sous, j'ai acheté une topette de rhum et ce matin — dimanche 26 mai — à une heure, j'ai été me poster près de la gare frigorifique de la Rapée. J'ai essayé d'arrêter un type en camionnette, mais il a redoublé de vitesse. Puis j'ai vu passer une dizaine de voitures de maraîchers dont les conducteurs m'ont paru trop costauds. Enfin est arrivé une charrette de légumes, à deux roues. Le cocher et une femme somnolaient sur le siège. L'occasion m'a paru bonne. J'ai avalé une lampée de rhum et j'ai grimpé à l'arrière de la car-

Poursuivi par les agents, le bandit plongea dans les eaux boueuses de la Seine.



Mme Goualard (à gauche) s'occupait de culture maraîchère, aidée par Jeannot (à droite) mutilé de guerre.

riole. Je me suis glissé dans une sorte de fossé qui formaient des carottes et de la salade, jusqu'à l'avant. Et...

Voici, rapidement résumé d'après les « pelures » mêmes de l'habile information menée par le commissaire Rigaux et par M. Béranger, son secrétaire, le scénario du drame féroce et de la farouche chasse à l'homme qui se déroula, ce matin-là, sur les quais de Bercy.

Les deux occupants de la voiture de légumes sur laquelle s'était glissé Le Borgne étaient Mme Goualard, maraîchère, âgée de 57 ans, et son commis, Auguste Jeannot, mutilé de guerre, 36 ans. Tous deux se reposaient, bercés par les cahots. Leur vieux cheval *Tambour* connaissait la route pour la parcourir, chaque jour, depuis cinq ans. Soudain, deux coups de feu claquèrent dans la nuit claire, très près d'eux ; deux balles sifflèrent à leur oreille. M. Jeannot se dressa sur le siège pour regarder derrière la voiture. Un nouveau coup de feu partit, plus mat. Le commis hurla :

— Ah ! la vache, il m'a eu !



Puis il s'éroula sur la croupe du cheval qui se cabra. Le corps, un cadavre déjà, alla rouler sous les roues. Epouvantée, la veuve vit surgir au-dessus d'elle, au milieu des bottes de carottes, un être grêle, au profil hideux, coiffé d'un chapeau mou. L'homme la serra à la gorge et lui appliqua le canon de son arme sous le nez. Il ordonna :

— Ton péze, la vieille, et vite !

— Grâce ! Grâce pour mes petits enfants ! supplia-t-elle en tendant les quelque soixante francs en pièces qu'elle portait dans la poche de son tablier.

Le cheval s'était arrêté. Un lourd camion arrivait et stoppait, à son tour, sur le quai désert. Le conducteur descendit et courut à la voiture où la maraîchère luttait toujours contre le jeune bandit.

— Lâche cette femme ! cria le chauffeur.

— Ta g... ! riposta l'assassin ; c'est ma mère et elle a des crises de folie...

Mais voyant que le chauffeur — M. Fernand Raynald — allait intervenir, Le Borgne, empochant l'argent, sauta à terre et, au pas de course, alla s'engouffrer sous les piliers voisins de la ligne de métro, qui passe sur le pont de Bercy. Avec une belle cranerie, M. Raynald l'y poursuivit. Et ce fut, sur toute la traversée du pont, une étrange partie de cache-cache entre les deux hommes.

— Approche ! criait Le Borgne.

— Jette d'abord ton revolver à l'eau !

C'est alors que survint une voiturette de ronde de la Préfecture, conduite par le brigadier Chassagne. M. Raynald courut vers les agents et leur désigna l'assassin. Au même instant, un quatrième coup de feu claqua. Une balle ricocha sur les pavés, devant la voiturette. Le Borgne tira sur le petit groupe. Les policiers dégainèrent et ripostèrent. Son pistolet s'étant enrayé, le jeune bandit se jeta dans l'escalier qui mène à la berge du quai d'Austerlitz et disparut. Police-Secours et son autophare fut alertée, une trentaine d'agents cernèrent la berge en amont et en aval, et se rabattirent lentement vers le pont de Bercy.

C'était bien sous la grande arche du pont, parmi la dizaine de clochards qui dormaient là, serrés les uns contre les autres, que Le Borgne s'était réfugié. Surpris dans le faisceau lumineux de la lampe du brigadier Rivière, il essaya encore de faire usage de son arme heureusement enrayée. De son côté, le revolver du brigadier s'était également enrayé ; si bien que, fort souple, l'assassin, d'un croc-en-jambe, jeta l'agent au sol, puis un autre qui survenait, et eut le temps de plonger dans l'eau boueuse du fleuve.

Le Borgne ignorait sans doute qu'aucun malfaiteur traqué et serré de près par la police ne s'échappe en se jetant à l'eau. Plus aidés encore par les rayons moirés de la lune qui jouaient sur la Seine que par les phares de Police-Secours, les agents purent suivre, des rives, la nage oblique du fugitif, déporté par le courant, et le cueillir sans peine, à bout d'effort, à l'escalier de la Morgue, quai de la Rapée, de l'autre côté du fleuve, à huit cents mètres de son point de plongée.

Médusés par l'audace et le courage de ce frêle assassin, les policiers oublièrent que le jeune bandit avait, à plusieurs reprises, tiré sur eux. Serge Le Borgne fut installé près d'un bon feu, au commissariat de Picpus. La tête basse, s'échappant en grelottant son corps squelettique, il marmonnait sans trêve, en jurant.

— Non de D... ! s'exclama-t-il soudain ; dire qu'il a fallu que je quitte mon paletot pour nager !...

On essaya de lui faire comprendre que l'administration pénitentiaire lui en fournirait bien un autre.

— C'est pas pour la veste, expliqua-t-il, mais c'est dans une des poches que j'avais mis l'argent de la « vieille ». Même si j'avais pu fuir, mon « coup » était manqué !

Le Borgne a répété et signé cette phrase dans ses aveux au commissaire. Est-ce par affreux cynisme ? Est-ce de l'inconscience ? En tout cas, si c'est là son seul remords devant les jurés, il risque fort d'y laisser sa tête.

Emmanuel CAR.

(Reportage photographique « DÉTECTIVE » JEAN ROYER.)

— J'avais constaté, aux Halles, avoua Le Borgne au commissaire Rigaux, une heure après son crime, que les maraîchers étaient

# POUR TOUS

## Miroir aux alouettes

L'ARRÊT que la 1<sup>re</sup> Chambre de la Cour de Paris a rendu, le 15 mai, dans l'affaire de la Compagnie foncière d'Entreprises, société « stavyskienne », est un utile avertissement et rappelle des notions de morale fâcheusement oubliées, en ces dernières années.

Car c'est, en vérité, un spectacle immoral que celui des conseils d'administration truffés de personnages qui ne connaissent rien à l'entreprise qu'ils sont chargés de gérer.

Suivant un usage constant, leur incompe-

voquait les ruines, les faillites, les suicides et se pavait dans un luxe insolent.

Lorsque la catastrophe se produisit et que des informations judiciaires permirent de reconstituer la marche de la société, on entendit les administrateurs de la Foncière, comme on avait entendu leurs prédécesseurs dans des affaires analogues, invoquer ce pitoyable argument : « Nous ignorions tout. Nous n'étions pas au courant ».

Misérable réponse, messieurs les administrateurs ; il ne fallait rien ignorer ; il fallait être au courant de tout.

Quand on accepte de toucher, pour ne rien faire, des revenus importants, on vole l'argent d'autrui, l'argent des actionnaires, l'argent des petits épargnants qui ont fait confiance à des hommes investis jadis de fonctions publiques, parés de titres et de décorations, et qui, ayant été, on veut le croire, de bons serviteurs de l'Etat, semblaient qualifiés pour devenir les loyaux mandataires des particuliers.

Ils ont trahi cette confiance.

La Cour de Paris, réfutant l'excuse de ces administrateurs coupables, a souligné leur grave responsabilité.

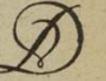
« Par les hautes fonctions qu'ils avaient exercées, leur connaissance des lois et des règlements, ils auraient dû être particulièrement avertis... »

Finis, le temps de ces somptueuses retraites où la pension allouée par l'Etat se doublait de tous les « conseils » d'administration !

Le pire, c'est que l'éclat, la considération attachés à ces charges publiques servaient, dans la pensée de l'escroc, à réaliser ses malhonnêtes opérations.

On publiait la liste des personnalités pour attirer les souscripteurs : tableau séduisant, miroir aux alouettes.

Trop d'alouettes ont été prises : l'heure est venue de traquer les chasseurs et tous ceux qui les ont aidés.



La mise en page de ce numéro est de Pierre LAGARRIGUE.



L'ex-général Bardi de Fourtou (à gauche) et l'ancien préfet de police Hudelo.

tence, loin d'être un obstacle à l'attribution d'un fauteuil et à la perception de jetons de présence, semblait au contraire être recherchée par les véritables animateurs de la société. Tel Stavisky, maître réel de la Compagnie Foncière, s'entourait d'un ancien préfet de police, d'un général en retraite, d'un inspecteur général honoraire du ministère des Finances, on vit, dans d'autres cas, des ambassadeurs, des préfets, des amiraux couvrir de leurs galons et de leurs titres des agissements coupables.

Sous ces paravents titrés, un escroc ou un audacieux spéculateur pillait l'épargne, pro-

## La course au bâtonnat

La course est ouverte, au Palais. Jamais on ne vit, pour le bâtonnat, compétition aussi ardente. D'ordinaire, deux candidats s'affrontaient pour la couronne du « dauphin », qui marque, une année à l'avance, par sa rentrée au Conseil de l'Ordre, le futur bâtonnier.

M<sup>r</sup> de Moro-Giafferri se remue beaucoup, et quand Moro se remue, cela se remarque. Un chroniqueur judiciaire, ayant rapporté sans méchanceté que Moro était le candidat chéri des avocates et qu'un essaim charmant et parfumé de robes noires l'entourait dans les couloirs, s'attira les reproches du maître :

— Alors, tu veux donc me faire échouer ?

— ?

— Tu me représentes comme un vieux gâteau qui passe son temps à peloter les petites filles !...



M<sup>r</sup> Moro-Giafferri, défenseur d'Arlette Stavisky.



M<sup>r</sup> André Berthon, qui défendra Hayotte.

## La belle affaire

M<sup>r</sup> de Moro-Giafferri doit certainement regretter que l'affaire Stavisky ne passe pas avant le scrutin du bâtonnat, car il prononcera pour Arlette — on le présente — une admirable plaidoirie.

Il tient à cette cause ; il redoute un « enlèvement » toujours possible. Lorsque M<sup>r</sup> André Berthon, par ailleurs le plus courtisé et le plus correct de ses confrères, fut sollicité de s'occuper d'Arlette Stavisky aux côtés de Moro, celui-ci lui déclara tout net :

— Si tu plaides pour elle, je donne ma démission d'avocat !

M<sup>r</sup> Berthon rassura Moro. Il se contenta — tâche moins reluisante — de défendre... Hayotte.



Joihan Coto, assassin de M. Inukai, a été gracié.



Miss Flick, la joueuse de tennis américaine.

Cette année, la mesure de clémence a été appliquée à Joihan Coto, qui assassina, en 1932, le premier ministre Inukai, et qui a été libéré de la prison où il était détenu depuis le crime.

La sentence qui l'avait frappé était d'ailleurs assez douce. Coto n'ayant été condamné qu'à quatre ans de réclusion.



## Shorts et pyjama

Une curieuse question fut récemment soulevée, à New-York, au cours du procès retentissant intenté par un maître d'hôtel, Lawrence Graham, à sa patronne, miss Margot Flick.

Graham prétendait que miss Flick l'avait diffamé en certifiant qu'il avait fait irruption dans sa chambre, alors qu'elle n'était vêtue que d'un pyjama et qu'il ne s'était retiré que lorsqu'elle avait appelé au secours...

Le maître d'hôtel demandait 20.000 dollars de dommages-intérêts, affirmant que miss Flick avait ruiné sa réputation et qu'il ne pouvait plus se placer dans des maisons convenables.

Analysant les allégations de la jeune fille, l'avocat de Graham posa la question :

— Après tout, admettant même que mon client ait surpris miss Flick en pyjama, qu'a pu voir exactement le maître d'hôtel ?...

Et il reprit, pour expliquer sa pensée :

— Miss Flick est une joueuse de tennis émérite, et, chaque jour, elle paraît sur les courts, vêtue de shorts et d'un maillot largement échancré... Nous pouvons donc supposer que le physique de la défenderesse n'avait plus de mystère pour le demandeur. Or, lorsque miss Flick eut revêtu son pyjama, elle était bien plus couverte que sur les courts ou sur la plage. Il me semble donc que, non seulement Graham n'a pas fait preuve de curiosité malsaine, mais que, bien plus, en surprisant miss Flick dans sa chambre, il n'avait absolument rien pu voir.



conquérir  
**AMOUR  
SUCCÈS, BONHEUR**

pour toute la vie...  
cela ne dépend que de vous

Une simple application quotidienne du mystérieux

**IRRADIATOR X-M**

d'après la merveilleuse méthode du Prof. Brook, vous confèrera les bienfaits extraordinaires du Radium, pour votre Santé et votre Beauté

Pendant 15 jours vous pourrez profiter de cette découverte sensationnelle à des conditions exceptionnelles obtenues pour nos lectrices et nos lecteurs.

L'Irradiatorium complet avec tous ses accessoires (cordelet radio-actif, tube en verrophone à 3 fenêtres, feutre conservateur, étui spécial en verrophone et un tube X III-oline) contre mandat ou contre remboursement.

(Modèle spécial pour hommes, même prix)

**19 FR. 50**

à la commande  
10. dans un mois  
après réception et  
satisfaction.

**OFFRE SENSATIONNELLE ET UNIQUE**

Les 5.000 premiers clients recevront pendant 3 ans, sur simple demande,

**GRATUITEMENT**



tous les 3 mois un tube de rechange X III oline et tous les 6 mois un nouvel étui X III. L'Irradiator même dure indéfiniment. Chaque envoi est muni d'une garantie.

N'hésitez pas à demander des renseignements gratuits. En même temps que l'ouvrage du professeur Brook : « Le Radium, source éternelle de Santé et de Beauté » (24 pages richement illustrées), ils vous seront envoyés gracieusement et sans aucun engagement. (Joindre seulement 2 francs pour frais d'envoi.)

**DÉTECTIVE, SERVICE IRRADIATOR**

35, rue Madame, Paris (6<sup>e</sup>)

## ÊTES-VOUS NÉ ENTRE 1859 et 1919 ?

Les lecteurs et lectrices de ce journal nés entre le 15 novembre 1859 et le 14 novembre 1919, sont instamment priés d'indiquer d'urgence leurs nom (M., M<sup>me</sup> ou M<sup>lle</sup>), prénom et date de naissance exacte au Prof. OLAF. Le célèbre astrologue, dont les recherches scientifiques sont universellement réputées et longuement commentées dans toute la presse, a décidé de communiquer à nos lecteurs et lectrices sa découverte sensationnelle, grâce à laquelle les générations nées entre 1859 et 1919 pourront améliorer leur existence et acquérir

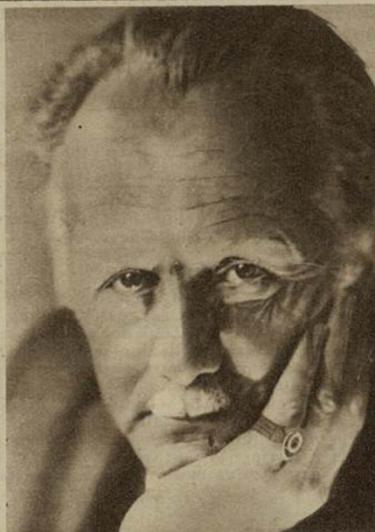
**FORTUNE, AMOUR, SANTÉ**

Cette communication de la plus haute importance offre à tous les lecteurs et lectrices de ce journal l'unique occasion de réaliser le

**PARFAIT BONHEUR**

L'infaillible clairvoyance de l'Astrologue vous guidera, vous éclairera

1. Votre caractère, ses qualités, ses défauts.
2. Vos périodes de chance en amour.
3. Vos périodes de chance en affaires.
4. Vos perspectives d'héritage.
5. Votre vitalité.
6. Vos amis, vos protecteurs.
7. Vos ennemis ; intrigues, calomnies.
8. Voyages, déplacements.
9. Choses de famille.
10. Tout ce que vous désirez savoir sur la science des chiffres heureux et au sujet de la Loterie.



Prof. OLAF.

le célèbre astrologue, dénommé par ses adeptes « le Bienfaiteur de l'Humanité »

Bon pour un  
**HOROSCOPE GRATUIT**

*Duffler*

Ecrivez sans retard pour recevoir **GRATUITEMENT et CONFIDENTIELLEMENT** cette révélation sensationnelle qui vous ouvrira les portes de la Fortune et du Bonheur.

Joignez, si vous voulez, 3 fr. pour frais d'écriture et d'envoi.

**BON pour une Heureuse SURPRISE**  
Conservez-le jusqu'à ma lettre contenant l'Horoscope gratuit.

*Duffler*

**PROFESSEUR OLAF** 7, rue de l'Isly (Serv. 208), Paris-8<sup>e</sup>

Seuls sont valables et acceptés les bons portant ma signature authentique.

# COMÉDIES HUMAINES

## UNE PLAGE DE ROMAN



M<sup>e</sup> Joseph Python (à gauche), avocat de M. Gabiol, fustigea vertement le maître-chanteur.

C'est au Casino de la plage d'Ouistreham que Mme Gabiol connut Fernand Bernay.

**A** OUISTREHAM, en l'arrière-saison, sur la plage, à marée basse, Louise (Mme Gabiol) rêvait, étendue sur un pliant, à l'ombre du parasol, ayant dans les mains un roman dont le titre la dénonçait: *La femme de trente ans*.

Seule toute une semaine, elle attendait le « train des maris » qui, le samedi soir, apportait M. Gabiol pour le remporter le lundi matin — comme le flux et le reflux !

Malgré l'eau froide, quelques braves se baignaient encore, et, parmi eux, ce beau garçon brun, très « cinéma » dans son maillot rouge échanuré découvrant d'impeccables épaules, une belle croupe !

C'était Fernand Bernay, précisément croupier au Casino de Riva-Bella.

Le soir, autour du tapis vert pour la partie de « chemin de fer », Louise put vérifier que M. Bernay revêtait le smoking avec la même aisance que le maillot, qu'il pratiquait la coupe aussi bien que le crawl.

— Plus rien à gauche, encore dix louis à droite !  
Il parlait avec autorité, mais sa voix devenait douce pour annoncer :

— A vous la main, Madame !  
Il lui tendait la carte, demandée comme une offrande précieuse, au bout de la palette.

— Une bûche !  
Alors, ses yeux, son sourire, signifiaient :

— Rien d'étonnant, n'insistez pas ! Pensez au proverbe : « Malheureuse au jeu, heureuse en amour. » Vous perdez cette main. Tout à l'heure, à la sortie, vous trouverez la miègne !...

Elle garda la main, désormais, des semaines entières avec le beau Fernand, ne s'interrompant que du samedi au lundi, quand le chemin de fer — le vrai — ramenait M. Gabiol.

— Une bûche !...

Modeste idylle de petite plage normande... On allait déguster les huîtres du cru avec des tartines beurrées et l'on fut triste aux derniers jours de septembre quand ferma le casino et que le dernier train des maris emporta avec eux les dernières épouses...

— Adieu ! C'est la vie ! Pen-

sez à moi de temps en temps, soupira Louise en essuyant le rimmel et les larmes.

Elle croyait ne plus le revoir. Il apparut un matin chez elle, à Paris, rue Rosa-Bonheur.

— C'est moi !  
— Vous êtes fou ! Il n'y a pas vingt minutes, mon mari était ici ! La bonne vient à peine de sortir !...

— Je l'ai vue sortir... Ne craignez rien. Mais vous comprenez bien qu'on n'entre pas ainsi dans la vie d'un homme pour lui signifier, un beau matin, que l'aventure est terminée. Voyons, ma chérie...

— Taisez-vous !... Partez vite !... Oh ! mon Dieu, je suis morte de frayeur ! Comment expliquer votre présence à la domestique qui va rentrer d'un moment à l'autre ?

— Soit ! répliqua Fernand, j'abrège. Tout peut se traiter en deux mots. Voici. Nous avons vécu ensemble. Je vous aime. Et vous prenez, un beau jour, l'initiative de rompre ! J'ai droit à une indemnité de rupture.

— Vous dites ?  
— C'est l'usage !

— Vous êtes un misérable !  
— Parlez moins fort... Votre concierge peut nous entendre !

Pâle, tremblante, et d'une voix basse, Louise demanda :

— Combien ?  
— Je comptais cinq mille... Coupons la poire en deux ; ce sera deux mille cinq !

— Mais je ne les ai pas !...  
— Donnez-moi un acompte de cinq cents ; vous réglerez le reste en quatre versements...

Hier, M<sup>e</sup> Python, devant la 12<sup>e</sup> Chambre, plaidait pour la partie civile contre le croupier à belle croupe.

M. Gabiol, qui avait tout appris (et tout pardonné), obtint le franc de dommages et les mille francs de restitution qu'il réclamait.

Fernand Bernay ira faire une saison de six mois dans un de ces casinos où le sabot du baccara est remplacé par le chausson de lièze...

De son roman d'arrière-saison, la femme de trente ans oubliera, s'il se peut, la vilaine page... la vilaine page !

M<sup>e</sup> d'AVRANCHES.

Le beau Fernand revêtait avec la même aisance le maillot de bain et le smoking.



# PARTOUT

## VOILA CENT ANS Les Thénardier de l'Aveyron

**V**ICTOR HUGO puisa souvent les personnages dont il avait besoin dans les périodiques judiciaires de son époque. Claude Gueux et Jean Valjean sont littéralement échappés des colonnes de la *Gazette des Tribunaux* : le premier s'appelait Claude Gueux, dans la réalité comme dans le roman ; le second est une géniale caricature d'un forçat évadé de Toulon et devenu maire d'une importante ville du Nord. *Déetective* a déjà parlé de l'un et de l'autre.

Mais à quel compte rendu de tribunaux le poète a-t-il emprunté le couple sordide des Thénardier qu'il met en scène dans les *Misérables* ? En vérité, Hugo a eu le choix. Les ménages d'aubergistes cupides, tortionnaires d'enfants, ne manquent pas dans les procès criminels, tel celui qui se déroula, en mai 1835, devant les assises de l'Aveyron.

A la fin de 1832, Philippe Costecade, mareyeur à Toulon, s'était noyé au cours d'une partie de canotage en mer. Le disparu, veuf depuis plusieurs années, laissait une importante fortune et deux enfants : Madeleine, âgée de sept ans, et Antonin, son aîné de onze mois. Des papiers retrouvés dans un secrétaire désignaient, en cas de décès du père survenu avant la majorité des enfants, un certain Louis Brunetterre, leur oncle, comme tuteur.

Louis Brunetterre et sa femme, née Costecade, tenaient une misérable auberge, isolée en pleine Crau, sur la route montagneuse qui va de Mur-de-Barrez à Entraygues. Sans postérité, ladres et durs de cœur, les deux taverniers ne virent pas, sans une joie mauvaise, tomber en gérance, entre leurs mains, pour un long temps, la fortune du mareyeur. Mais la pensée de rendre un jour tout cet argent et l'obligation où ils se voyaient d'élever avec soin les enfants d'un autre mettaient au supplice leurs instincts d'avares.

Brunetterre fit cependant le voyage de Toulon et ramena, à l'auberge, avec les économies de son beau-frère, le jeune Antonin et la petite Madeleine. Il s'empressa, naturellement, secondé en cela par sa femme, de rouer de coups les deux orphelins et de les soumettre aux labeurs les plus rebutants. Ils

déclaraient aux voyageurs que c'étaient là deux enfants abandonnés qu'ils avaient trouvés errants, une nuit, aux portes de Rodez. Les rares habitants de la région, hostiles et renfermés, ne s'inquiétaient guère du cruel traitement infligé aux deux gosses. Et quand, successivement, en octobre 1834 et en avril 1835, Antonin et Madeleine disparurent de l'auberge, nul ne désira connaître ce qu'ils étaient devenus.

— Ils me coûtaient trop cher ! déclara Brunetterre, je les ai placés à Rodez.

Mais un homme avait vu. Un colporteur espagnol, Carlo Calbrez, couché dans le foin d'un grenier, une nuit, à l'insu des aubergistes, avait aperçu le cabaretier creuser, dans son jardin, un trou profond. A l'aube, aidé de



Louis Brunetterre et sa femme empoisonnèrent les deux orphelins à eux confiés.

son épouse, il était venu jeter dans la fosse un objet oblong emmaillotté dans un drap. Le colporteur ne raconta la scène tragique que le mois suivant, aux gendarmes de Béziers. Il fallut quinze jours encore aux autorités aveyronnaises, pour vérifier le bien-fondé de ces révélations. On retrouva, en effet, à six pieds sous terre, dans le jardin de l'auberge, le corps des deux petits Costecade enveloppés dans des draps. L'autopsie démontra qu'ils avaient été empoisonnés.

Les bourreaux d'enfants ne furent jamais châtiés comme ils le méritaient. Les époux Brunetterre furent condamnés à vingt ans de bagnes.

### L'interrogatoire de René Renault

Dans son cabinet de président d'assises, le conseiller Peyre a fait subir, jeudi dernier, à M<sup>e</sup> René Renault, l'interrogatoire d'identité.

Formalité extrêmement brève, qui n'eut d'autre témoin que le chef du greffe criminel près la Cour de Paris, M<sup>e</sup> André Cambréal. Arrivé par la place Dauphine, « l'accusé » passa inaperçu.

Une question se pose : le procès qui commence le 5 juin durera deux jours. M<sup>e</sup> René Renault, d'après le Code, doit être, pendant toute la durée des débats, à la disposition de la justice, c'est-à-dire détenu pendant la nuit du 5 au 6.

Mais il est des accommodements avec le Ciel !...

### Grandeur et décadence

Les journaux ont signalé que M. André Vincent, l'ancien administrateur de la Banque Nationale de Crédit, directeur général du Comptoir Lyon-Alemand, avait été incarcéré quelques instants après que la 9<sup>e</sup> Chambre de la Cour l'eût condamné pour escroquerie à trois années d'emprisonnement.

Cette chute d'un des plus grands financiers de Paris, « l'un des principaux animateurs du marché », selon la phrase de l'avocat général Siramy, mérite d'être méditée.

Maintenant qu'il couche, à la Santé, dans une cellule, avec trois détenus, il doit évoquer avec une mélancolique amertume les soirées fastueuses où le Tout-Paris défilait dans ses salons ; sa fille travaille comme dactylographe... à huit cents francs par mois.

### Une influence d'outre-tombe

Le masque de *l'Inconnue de la Seine*, admiré dans le monde entier, vient d'exercer



M. René Renault, ancien garde des Sceaux.



M. A. Vincent a été condamné à trois ans de prison.



L'« Inconnue » porta chance à Herma de Harding.



Le Juge Ben Lindsey est célèbre en Amérique.

une influence bénéfique sur une jeune actrice vennoise. Herma de Harding, dans un accès de désespoir, écrivit une lettre d'adieu dans laquelle elle déclara :

« Le masque serein de *l'Inconnue* me conseille d'en finir avec la vie. »

Puis elle quitta l'appartement de son père et se jeta dans le Danube.

Elle fut sauvée et, du coup, devint célèbre. Sa tentative de suicide lui attira, en effet, des offres d'engagements très nombreuses et lui ramena son fiancé qui, faute de situation, avait rompu avec elle.

En fin de compte, le masque de *l'Inconnue* lui porta bonheur.

### Divorce sénile

Le tribunal de Los Angeles fut récemment saisi d'une plainte déposée par Mrs Julia Friederick, âgée de quatre-vingt-dix ans, contre son époux qui vient d'atteindre sa quatre-vingtième année.

Mrs Friederick demandait le divorce, déclarant que, après quarante ans de bonheur sans nuage, des querelles venaient troubler de plus en plus souvent la paix du foyer.

Mrs Friederick avait exprimé ses dernières volontés à son mari ; elle désirait être enterrée auprès de Mr. Friederick, mais le caveau de famille devait être élevé dans sa ville natale du Kansas.

Or Mr. Friederick voulait reposer en Californie.

Le conflit s'envenima, et, bientôt, la vie conjugale devint intolérable...

C'est le juge Ben Lindsey, un des plus célèbres magistrats d'Amérique, spécialiste dans les affaires de divorce les plus délicates, qui fut chargé de prononcer la sentence.

Il accorda le divorce, en déclarant que des gens qui ne voulaient pas reposer ensemble dans la mort n'étaient plus faits pour s'entendre dans la vie.

ADMINISTRATION - RÉDACTION - ABONNEMENTS  
3, RUE DE GRENELLE - PARIS (VI<sup>e</sup>)

TÉLÉPHONE : LITRE 46-17  
ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE : DÉTEC-PARIS  
COMPTÉ CHÈQUE POSTAL : N<sup>o</sup> 1298-37

FRANCE ET COLONIES ..... 1 an 6 mois  
ÉTRANGER (TARIF A) ..... 85. » 35. »  
ÉTRANGER (TARIF B) ..... 100. » 55. »

Tous les règlements de comptes et abonnements doivent être établis à l'ordre et au seul nom de « Déetective ».



# CONTREBANDIERS DE L'AIR

Suspect aux yeux de ses camarades, Leroy n'en était pas à son coup d'essai.

Le « passager » W. Sole, qui l'accompagnait, prétendit ignorer ce trafic.



**A** LILLE, l'an dernier, un des à-côtés de l'affaire Mariani m'avait mis en relation avec un des chefs de la douane mobile de Fives, cette fameuse brigade « noire » qui est la terreur des fraudeurs du Nord.

La contrebande, m'avait dit l'homme de la douane secrète, est en recrudescence depuis la crise. Nous avons dû, en quelques mois, doubler nos effectifs et moderniser nos moyens d'action. Le fraudeur qui passe la frontière, à pied, un sac de tabac sur le dos, ou qui presse des chiens à filer entre les jambes des douaniers a presque disparu. L'auto, des autos que le premier venu peut louer chez des garagistes marrons, servent désormais aux trafiquants. Sur nos routes plates et sans arbres, l'auto est un engin qui leur sert à surprendre nos barrages. Chaque semaine, nous saisissons plusieurs de ces voitures. A quoi bon ! D'autres autos attendent sous quelque hangar des Flandres.

Vos fraudeurs utilisent l'avion ?

La réponse fut nette : Non ! Le transport du tabac belge ne s'effectue jamais par la voie des airs. Le métier serait trop dangereux et ne nourrirait pas son homme. Les contrebandiers emploient certes l'aéroplane et passent parfois quelques cigarettes, mais là n'est pas leur « combine » : cocaïne, pierres précieuses peut-être ; pas le tabac.

Au lendemain même de cette conversation le 25 septembre 1934 — un avion belge portant l'indicatif O. O. A. J. Q. tentait d'atterrir dans un endroit désert, près de Mametz (Pas-de-Calais), capotait et se retournait. A la grande surprise des cultivateurs travaillant dans un champ voisin, une voiture grise recouverte d'une bâche s'approcha de l'avion et deux hommes en descendirent. Les inconnus allongèrent sur un pré voisin le pilote qui semblait blessé et, sans plus s'occuper de lui, sortirent de la carlingue deux sacs pesants, les chargèrent dans l'auto et s'éloignèrent à vive allure. Voilà un fait divers qui, à première vue, contournait singulièrement l'opinion du commissaire de la douane mobile.

Mais la personnalité du pilote de l'avion belge, un certain Emile Henry, grièvement blessé à la jambe et relevé par le chef de la brigade de gendarmerie d'Aires-sur-la-Lys, permit rapidement de penser que l'on se trouvait en présence d'un membre d'une association internationale de trafiquants de drogues. A plusieurs reprises déjà, l'aéroplane saisi s'était posé près du hameau de Marthes, et le mince volume des quelques sacs transbordés, chaque fois, dans une auto qui attendait près de là, laissait supposer qu'il ne s'agissait pas de tabac mais de stupéfiants ou d'une matière excessivement précieuse.

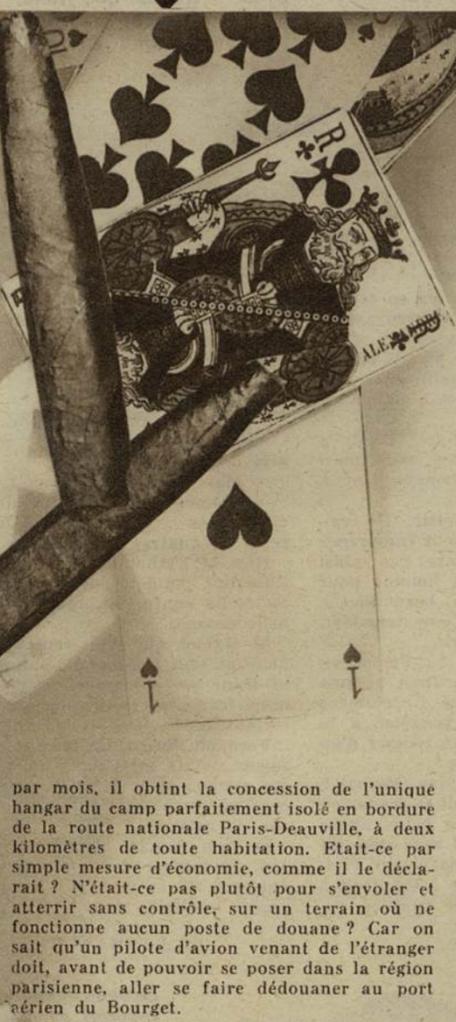
Le commissaire de la brigade « noire » avait raison.



Quel aéroport civil de France n'a pas déjà vu se poser sur son sol, au moins une fois, le minuscule monoplan de couleur rouge — le F. A. J. O. B. — de l'aviateur professionnel Jacques Leroy ? Organisateur de meetings, professeur de pilotage, « négociant » en baptêmes de l'air, Jacques Leroy est surtout connu, sur les terrains d'aviation, pour un être fantasque, toujours à l'affût des plus audacieuses « combines ». Criblé de dettes, sur le point de voir son appareil saisi, il s'envola un matin, à la fin de mars dernier, du camp d'Orly où il remisait son racer biplace, et ne reparut plus.

Où diable, se demanda-t-on, est-il allé nicher avec son Caudron ? A quelle mystérieuse et louche occupation se livre-t-il ?

Jacques Leroy était brusquement devenu l'hôte, depuis le 15 mars, de l'aérodrome de la Demi-Lune, près Mantes, terrain privé qui est la propriété de l'Aéro-Club de cette dernière ville. Pour moins de cent francs



par mois, il obtint la concession de l'unique hangar du camp parfaitement isolé en bordure de la route nationale Paris-Deauville, à deux kilomètres de toute habitation. Etait-ce par simple mesure d'économie, comme il le déclarait ? N'était-ce pas plutôt pour s'envoler et atterrir sans contrôle, sur un terrain où ne fonctionnait aucun poste de douane ? Car on sait qu'un pilote d'avion venant de l'étranger doit, avant de pouvoir se poser dans la région parisienne, aller se faire dédouaner au port aérien du Bourget.

Le 5 avril, Jacques Leroy prit l'air sur son monoplan écarlate. M. Perrin, gardien du camp de la Demi-Lune, ne le vit revenir que le 12 mai, un dimanche, à 14 heures. Une automobile immatriculée 5023. RD.5 l'attendait près du hangar depuis près de trois heures. Le conducteur de la voiture — on a su depuis que c'était l'Anglais William Sole — courut aussitôt à l'avion. Sans sortir de sa carlingue, Leroy lui passa deux lourdes valises que l'Anglais transporta dans l'auto. Puis, tandis que le monoplan reprenait son vol et gagnait le Bourget pour s'y faire honnêtement dédouaner et revenir ensuite sous son hangar, William Sole filait sur Paris avec les précieuses valises.

Le capitaine de gendarmerie Robert, de Mantes, ne tarda pas à être averti de cette étrange manœuvre. Il demanda au gardien du terrain de lui signaler le prochain envol du Caudron. Il fallut attendre un mois. Le 15 mai, l'avion quitta une seconde fois l'aéroport de la Demi-Lune. Leroy emmenait cette fois avec lui, dans le biplace, l'Anglais Sole. La 5023 R.D.5 qui les avait apportés de Paris resta dans un coin du hangar.

Deux gendarmes, Minette et Barberon, furent alors envoyés au camp avec ordre d'attendre et de surveiller le retour du F. A. J. O. B. La « planque » dura près d'une semaine. Enfin, le 19 mai, un dimanche encore, à 14 heures, le racer aux ailes rouges apparut dans le ciel, tournoya un instant et se posa devant le hangar. L'Anglais sauta seul de la carlingue

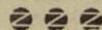
et, une nouvelle fois, Leroy lui passa deux lourdes valises qui furent immédiatement portées dans l'auto.

Comme en avril, le pilote reprit de la hauteur et s'en alla faire dédouaner son avion au Bourget, puis revint à Mantes. A 17 heures, il s'appretait à quitter l'aérodrome en voiture, avec Sole qui l'avait attendu en vérifiant le moteur de l'auto, quand les gendarmes s'interposèrent. Le trouble des deux hommes incita les représentants de l'autorité à visiter sans plus attendre le contenu des valises : elles renfermaient 18.200 cigarettes, 400 cigares, 500 grammes de tabac et 12 jeux de cartes belges.

— J'ignore tout de ce trafic, déclara Sole ; j'ai profité de l'avion de Leroy pour m'offrir un voyage à Bruxelles, voilà tout.

— Je ne suis pas un fraudeur, assura Leroy, à son tour ; j'ai organisé un meeting en Belgique et j'en ai profité pour rapporter quelques paquets de cigarettes à mes amis.

Mais le délit était assez caractérisé. Les deux hommes furent écroués à Mantes, pour contrebande.



Le pilote Leroy et l'Anglais William Sole se livraient-ils uniquement au trafic clandestin du tabac belge ? Cela semble bien invraisemblable au capitaine Robert et au juge d'instruction de Mantes. La valeur d'achat du tabac contenu dans les valises représente 1.200 francs. Sa revente, en gros, n'aurait pas rapporté 1.000 francs à chacun des inculpés. Comme ils n'effectuent qu'un seul voyage par mois, les deux hommes ne sauraient vivre d'un tel trafic, trafic qui ne couvre certainement pas leurs frais de voyage.

Stupéfiants ? Cigares et cigarettes saisis ne semblent contenir aucune drogue. L'avion, minutieusement visité, ne recèle aucune poudre, aucun bijou. Alors ? Les enquêteurs ont en tête une autre idée qui leur a été suggérée par la lettre d'un anonyme.

« Leroy, disait cette lettre, doit avoir un hydravion sur la Côte d'Azur et possède, à l'aéroport de Dijon, un autre monoplan, le F. A. G. B. H. Il s'occupe, depuis des années, avec plusieurs amis, d'un ténébreux commerce d'automobiles et d'avions. Il appartient à une redoutable association internationale de trafiquants d'or. Souvenez-vous de l'affaire du 8 avril dernier ! »

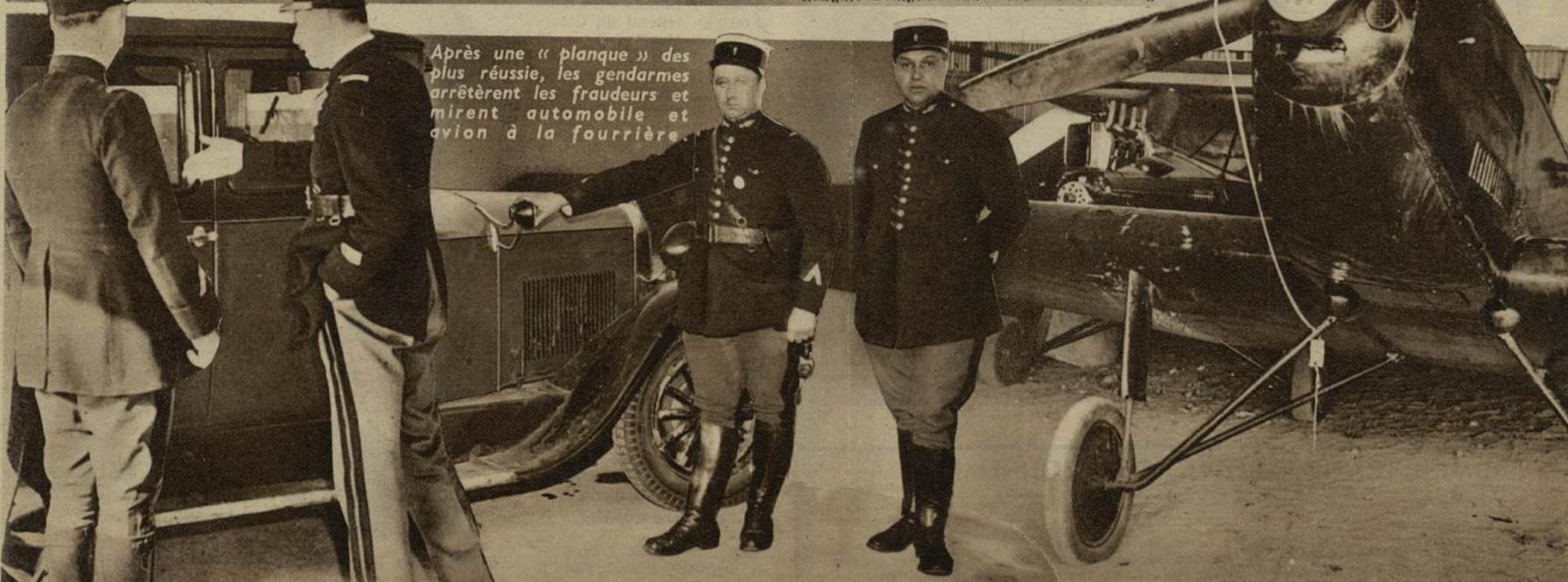
A cette date, en effet, un avion de tourisme fut contraint d'atterrir à Wichelen, en Flandre orientale. Il se brisa, en capotant, et deux valises contenant 60 kilos d'or brut roulèrent sur le sol. Les aviateurs furent arrêtés. Le précieux métal venait de Paris et était destiné à Bruxelles. Les policiers belge et française se mirent en branle et apprirent que dix avions de tourisme se livraient mensuellement à ce trafic clandestin de l'or. On ne put en identifier aucun. Or, en avril, puis en mai, le monoplan rouge de Leroy a effectué deux voyages à Bruxelles. Faut-il en conclure que les deux inculpés de Mantes font partie de cette bande de trafiquants d'or et que, à leur retour de Belgique, pour couvrir en partie les frais de leur expédition, ils rapportent chaque fois deux valises bourrées de tabac ? C'est encore le secret du juge.

M. LECOQ.

Ils amenaient en contrebande, sur le champ d'aviation de Mantes, des cartes à jouer, des cigarettes, des cigares.



Après une « planque » des plus réussies, les gendarmes arrêterent les fraudeurs et mirent automobile et avion à la fourrière.



# APRÈS LE BAGNE

GRAND REPORTAGE  
par Alain LAUBREAUX



## I. - LA NOUVELLE

**L**ORSQUE j'ai débarqué à Nouméa, en 1918, les spectacles de chiourme n'occupaient plus, depuis belle lurette, le devant de la scène. Les pénitenciers, disséminés dans la colonie, étaient à l'abandon, ou leurs bâtiments servaient de demeure à des colons qui, bien souvent, les avaient jadis habités en qualité de bagnards.

A l'île des Pins, petit Eden frangé d'écume, auprès de qui Capri, la Grèce et Nice semblent des bords déshérités, et qui fut un centre de rélegation, les anciennes routes, pavées à la romaine, étaient défoncées par des racines géantes et envahies par d'énormes fourrés de lantanas ; quelques murs en ruine qui s'élevaient, de ci, de là, au milieu d'une végétation profuse, évoquaient seuls les cités infernales d'un peu lointain passé.

Les mœurs elles-mêmes avaient subi les atteintes du temps. L'époque était révolue où la population libre, alors en minorité, formée de fonctionnaires, de magistrats, de commerçants et de colons, constituait une aristocratie où n'avaient point accès les anciens forçats, libérés ou même réhabilités, et leur descendance. Ce qui touchait au bagne en était alors affreusement marqué, mais le bagne n'inspirait pas de répulsion. On l'acceptait comme un phénomène naturel et bienfaisant, pourvoyeur de main-d'œuvre et source de travail. Il était, partout, étroitement mêlé à la vie de la colonie ; on s'y frottait à chaque pas, à l'hôtel, au café, chez le commerçant, même dans les familles et jusque dans le palais du Gouverneur. La plupart des travaux domestiques appartenaient en propre à l'élément pénal. Le condamné et le libéré étaient cochers, cuisiniers, jardiniers, bonnes d'enfants. Ils se partageaient en ville les petits métiers. On trouvait tout naturel de confier sa barbe au rasoir d'un chourineur. On m'a conté qu'en ces temps extraordinaires, des parents pleins de tendresse, se rendant en soirée chez des amis, ne s'alarmèrent nullement d'abandonner leur progéniture à la surveillance d'un assigné, condamné aux travaux forcés pour avoir étranglé son propre rejeton au berceau, et l'on me citait une entreprise commerciale importante qui avait pris, pour diriger sa comptabilité, un très scrupuleux faussaire. Enfin, il était fréquent que, sur les exploitations minières du Nord, celui qui descendait dans un trou de mine eût sa vie suspendue au-dessus d'un puits de mille pieds, par un câble que déroulait tranquillement la main d'un assassin.

Jours héroïques dont le souvenir s'éloignait. Le Nouméa que j'ai connu les reniait. Le bagne agonisant provoquait un dégoût que l'on n'éprouvait point à l'apogée de sa puissance, lorsqu'il étendait son ombre sur le pays tout entier et régénérait ses destinées. En ce moment, les derniers forçats enfermés dans l'île Nou, vieillies ou malades, n'attendaient pas d'autre délivrance que la mort, dans un pénitencier qui évoquait plus l'hôpital et l'asile que la prison. Ils échappaient aux regards et à la curiosité de la population, qui réservait sa haine à l'institution. Mais quelle haine !

Prenez un Néo-Calédonien d'origine, n'importe lequel, issu de colons libres ou descendant de forçats, et parlez lui du bagne. Vous le verrez pâlir comme sous un affront. Il se récriera avec colère contre la persistante réputation que l'ignorance des gens d'Europe fait à sa patrie. Il vous citera des chiffres, des dates. Vous saurez que, depuis l'année 1897, plus d'un seul condamné n'a débarqué dans son pays. Il vous nommera des assassins, punis des travaux forcés par la Cour d'assises de Nouméa, qui ont été envoyés en France, d'où ils ont pris le chemin de la Guyane. Il s'étendra avec complaisance sur le gouvernement qui régit actuellement la colonie, vous vantera longuement ses ressources minières, agricoles, commerciales. Il vous citera des statistiques criminelles démontrant qu'il se produit beaucoup plus

de crimes et de délits dans le moindre département de la métropole que sur toute la surface de son île. Enfin il invoquera la participation du contingent militaire de la Nouvelle-Calédonie à la guerre pour conclure que ses compatriotes ont droit, autant qu'un provincial du Nord ou du Midi, au titre de Français sans arrière-pensée ni restriction.

Un tel ombrage ne peut malheureusement pas grand-chose contre les faits. Il ne suffit pas de nier l'Histoire pour qu'elle n'existe pas. Rayer le bagne de la Nouvelle-Calédonie et décréter ensuite qu'il ne doit plus en être question, c'est comme si l'on voulait supprimer l'Empire et ses conséquences des destinées de la France. Pendant vingt-cinq ans, les juges français ont ouvert tout grand sur La Nouvelle ce qu'on appelait alors « le robinet d'eau sale » et pendant un demi-siècle ce fleuve impur a fécondé une terre vierge, lui donnant, en style pénitentiaire, ses premiers aspects de civilisation. Autour de la Transportation sont nées ici des luttes inoubliables et telles que par instant les fièvres et les passions qu'elles entraînaient leur donnaient l'aspect d'une guerre civile. On se battait pour ou contre le bagne. Dans l'ardeur du combat, des familles se divisaient, des coups s'échangeaient dans la rue, les gouverneurs étaient emportés comme de simples ministres. Enfin, le parti des « contre » eut la victoire. On ferma le robinet. Mais, tarissant la source, on omit d'assécher le marais. Le dépôt alluvionnaire du bagne continua de couvrir le sol et d'étendre sa nappe stagnante.

Le bagne aboli, les Calédoniens vivent toujours dans sa hantise. Il a créé entre eux des castes sociales dont ils ne sont pas près d'être affranchis. Si le libéré se résignait au mépris du citoyen libre, ses fils et ses petits-fils en souffrent et s'indignent qu'on ait pu supprimer la Pénitencière sans détruire son souvenir dans l'esprit des hommes. Une haine de classe divise encore la population. Le descendant du forçat éprouve pour ses origines l'écœurement d'un fils de parvenu pour les siennes, mais pour celui-là la révolte s'ajoute à la honte. On a pu lui accorder des consolations, aucune ne le satisfait. A l'école, les maîtres répétaient que les fautes des pères n'atteignaient point les fils, mais ces belles formules ne passaient pas le seuil de la classe ; à la caserne, la communauté de traitement n'était qu'une apparence : elle était dans les rites et les règle-

ments ; pas dans les cœurs. Plus tard, si l'amour qui se rit des absurdes préventions parvenait quelquefois à abattre certaines barrières, on voyait ressusciter, par le brusque désaveu de celui ou de celle qui s'introduisait dans l'élément réprouvé, l'antique préjugé de la mésalliance. Aguerri par la vie, installé par intelligence et labeur dans la société, ayant conquis le seul grade auquel les hommes d'aujourd'hui consentent le pouvoir d'emporter tous les obstacles, celui de la richesse, élu, grâce à cela, dans les assemblées locales, admis — suprême honneur ! — aux réceptions du Gouvernement, le descendant du forçat, loin de voir s'apaiser sa haine du bagne, la sent croître et s'enfler. Il ne peut s'empêcher, dans ces lieux où tout lui rappelle son infâme origine, d'y songer sans cesse et de se comparer, à situation égale, à ceux dont le nom n'est point marqué de la même tache.

Ainsi, qu'on le veuille ou non, le bagne domine et dominera longtemps ce pays que des utopistes ont voulu coloniser par lui, et qu'il ensorcelle d'un charme malsain.

Hélas, les décrets et les lois sont impuissants à dompter la pensée, et l'oubli ne vient pas au commandement. Faites des hommes en apparence égaux, donnez-leur les mêmes droits, les mêmes devoirs, le même air à respirer, accordez-leur des chances identiques à se hausser dans la hiérarchie sociale, vous n'effacerez point ce qui est en eux, qu'on ne voit pas, mais qui persiste avec plus de force que la matière.

C'est ici, et non ailleurs, qu'on vérifie la tragique parole de l'Écriture et que la faute des pères retombe sur la tête des fils jusqu'à la septième génération.

## II. - L'HORLOGER DE BOURAIL

Au mois de juillet 1919, parvinrent à Nouméa les journaux qui relaient les premières péripéties de l'affaire Landru. C'était une aubaine pour le journaliste, dans ce pays où l'actualité est souvent en chômage. J'entrepris de conter à mes lecteurs le roman de l'homme de Gambais, d'après mes confrères parisiens, en l'agrémentant de quelques plaisanteries de mon cru. Elles n'étaient peut-être pas très neuves, je l'avoue, ni du meilleur goût. Mais quoi ! il fait très chaud à Nouméa, et c'était mon métier d'écrire des articles. Je me rappelle seulement qu'il y était fort question de la guillotine, et j'annonçais

*Quelle surprise de rencontrer, dans ce petit Eden frangé d'écume auprès de qui Capri elle-même semble un rivage déshérité, la carriole de la colonie pénitentiaire !*

que Landru, pour avoir mis à contribution les économies de ses fiancées, périrait par la tête — comme le poisson.

Quelques jours plus tard, je reçus une lettre singulière. Elle était rédigée d'une écriture haute et fine, marquée de petits signes zigzagants, comme il arrive souvent lorsque c'est la main tremblante d'un vieillard qui tient la plume. Elle me reprochait avec une douceur un peu attristée de trop vite emboîter le pas aux accusateurs de Landru, car il n'existait en somme aucune preuve qu'il eût incinéré les disparues, ni même qu'il les eût tuées. C'était là, ajoutait mon correspondant, une matière délicate où ceux qui s'adressent à l'opinion devaient manifester une particulière prudence. Rien ne dessert plus la vraie justice que de s'instituer gratuitement pourvoyeur d'échafaud et c'est en hurlant avec les loups, me disait-il en terminant, que l'on arrive à provoquer le plus grand crime qui soit contre l'humanité : la condamnation d'un innocent.

Cette lettre était signée du nom d'un des premiers abonnés de mon journal : Pel, horloger, Bourail.

Qui était ce Pel ? J'avoue mon ignorance, à ce moment, d'une des affaires les plus retentissantes du siècle précédent : le nom de Pel ne signifiait rien de particulier pour moi. J'appelai mon gérant, un nommé Bouvier, vieux cornard qui passait ses journées à raconter en gémissant les prouesses adultères de sa femme et ses nuits à courir après l'infidèle, et je lui montrai le papier que je venais de recevoir. Il ajusta lentement ses lunettes montées sur métal blanc, puis, ayant lu jusqu'au bout, il éclata de rire :

— Ah ! ah ! me dit-il, cette vieille canaille de Pel ! Ça remue ses souvenirs, l'histoire de Landru !

— Père Bouvier, demandai-je, de quels souvenirs parlez-vous ?

Il cessa de rire, plongea sur moi un regard ahuri et, retirant ses verres embués par la sueur qui stagnait aux poches de ses yeux, il les essuya du rebord de sa veste d'étoffe blanche largement maculée.

— Quoi, reprit-il, c'est vrai ? Vous ne connaissez pas Pel, l'horloger de Montreuil ?

Il avait prononcé ces mots : l'horloger de Montreuil, avec le naturel qu'un autre aurait mis à dire « l'aigle de Meaux » ou « le cygne de Cambrai », et sa question avait le ton de stupeur apitoyée du Marseillais à qui l'on demande où se trouve la Canebrière, au beau milieu de sa chaussée. Pour un peu, il eût ajouté : « Qu'est-ce qu'on vous a donc appris à l'école ? » Mais j'insistai. Alors il me renseigna :

— Pel, mais tout le monde sait ça, est cet horloger de Montreuil qui faisait rôtir ses bonnes amies dans une cuisinière. Après ça, il n'en restait rien, pas une dent, pas un cheveu. Il s'est malheureusement fait pincer et la Cour d'assises l'a envoyé finir ses jours ici. C'est le dernier survivant des gloires de l'ancien bagne... Mais tenez, voilà Tchiaou, qui vous parlera de lui.

Le père Bouvier mit ses mains en porte-

# APRÈS LE BAGNE

voix et lança, à travers la place des Cocotiers, où donnaient les bureaux du journal, cet étrange appel, pareil à un éternuement :  
— Hé ! Tchiaoou !



Tchiaoou est un personnage de la Cour des Miracles. Loqueteux comme un gueux qu'il est, sale d'une crasse à décourager la varlope et le ciseau à froid, pourvu d'une barbe hirsute que son âge voudrait blanche, mais à qui d'antiques déchet de tabac, de nourriture, de liquides gluants et colorés, ou même les contacts nocturnes avec la terre brune ont fini par donner une teinte poivre et sel qui paraît naturelle, Tchiaoou est le vieux relégué qui, chaque semaine, va crier son journal par les rues de Nouméa.

Son nom lui vient du long miaulement qu'il pousse pour signaler son passage aux citadins : « Tchiiia-ooou ! » Comment le titre de ma feuille, *le Messenger*, a-t-il pu dégénérer en cette invraisemblable onomatopée, c'est l'un de ces mystères qu'il ne faut pas chercher à pénétrer. De même que, dans chaque ville, les artisans de la rue, tondeurs de chiens, vitriers, marchands d'habits, sont arrivés à identifier leur état dans des cris qui n'ont plus aucun rapport intelligible avec lui, Tchiaoou a établi une étroite parenté entre sa personne déguenillée, ses clameurs sauvages et son journal.

C'est d'ailleurs un as dans sa profession. Il n'a pas son pareil pour écouler la marchandise imprimée. En quelques semaines, il a doublé et même triplé la vente au numéro, c'est-à-dire qu'il est parvenu à la porter jusqu'à trois cents exemplaires, chiffre astronomique pour un hebdomadaire nouméen. Je dois dire qu'en me faisant ses offres de service, Tchiaoou ne m'avait rien laissé ignorer de ses talents. Il avait des références :

— La vente des journaux, je connais ça, me disait-il. J'ai été camelot à Paris. Je vendais *le Petit Journal* au temps de Timothée Trimm et j'ai crié les *Rocamboles* sur les boulevards. Ça marchait, la presse, en ce temps-là. Quand il y avait un beau crime surtout, quelles affaires on faisait !

Et ce bagnard, très simplement, ajoutait :

— Les beaux crimes ! Dommage qu'on ne connaisse pas ça ici !

Il y avait malheureusement une ombre au tableau. Tchiaoou était affligé d'un goût immodéré pour les rhums coloniaux et divers spiritueux d'importation métropolitaine, tels que le picon-grenadine, et le pernod-suze. A cause de cela, sa tournée, toujours propice à la diffusion du journal, procurait les pires mécomptes à son directeur. Parti vers midi, plein de zèle, et faisant serment de sobriété, Tchiaoou revenait le soir — quand il revenait — dans un état lamentable, les yeux hors de la tête, puant l'alcool à vingt pas, et tirant péniblement de ses poches quelques coupures de cinquante centimes, froissées et déchirées, mais sauvées miraculeusement du désastre. Le plus souvent, je devais, la nuit tombée, envoyer le père Bouvier à la recherche de mon fantasque vendeur, que l'on retrouvait éroulé sur le sol au fond d'un infâme bouge, tenu par des Chinois.

J'avais bien tenté de me priver des services, par trop onéreux, de l'intempérant forçat, mais ce diable d'homme était populaire. Sans lui, la vente du journal tombait à rien, et je me trouvais en présence de ce cruel dilemme : ou vendre mes exemplaires et ne pas percevoir un sou de cette vente, ou renoncer à faire lire mon journal. Un moment, je crus dominer la situation en donnant comme compagnon à Tchiaoou un brave et placide canaque, nommé Prosper, qui avait pour mission de reprendre au vieil ivrogne, au fur et à mesure qu'il le recevait, l'argent des acheteurs. Le calcul était bon, car un règlement de police, qui interdisait à Nouméa l'accès des débits de boissons aux indigènes, devait empêcher Tchiaoou de corrompre son noir acolyte. Hélas, ce moyen s'avéra sans efficacité à la pratique. Tchiaoou cessa bien, au cours de sa tournée, de s'accouder au comptoir de zinc des bistrotts, mais il entra chez les épiciers où il achetait le vin et l'alcool au litre. Après quoi Prosper et lui, retirés en un coin désert de la ville, buvaient fraternellement au goulot de la même bouteille. Un jour, je les vis arriver en voiture, ivres à tomber. Il ne leur restait pas un numéro du journal, mais pas davantage un traître liard, et je dus, en plus, payer leur rapatriement au cocher.

Tel était celui que le père Bouvier me pressait d'interroger sur la personne de Pel.

— Si je le connais, *Monsieur Pel*, fit-il dès les premiers mots ; je crois bien que je le connais !

Il tira sur un mégot, perdu dans les immondices de sa barbe, puis il lâcha un vert crachat qui vint s'aplatir à nos pieds, et, d'un ton pénétré, il nous dit :

— C'est un saint homme !

Le père Bouvier sursauta :

— Eh ben ! mon cochon, tu n'es pas dégoûté : ça ferait une drôle de société au bon Dieu, un paradis où il y aurait beaucoup de saints comme celui-là !

Tchiaoou éleva ses mains crasseuses en signe de protestation.

— Dites pas ça, m'sieu Bouvier, vous savez pas de quoi vous parlez.

— Non ! riposta le gérant du *Messenger*, je ne sais pas qu'il faisait cuire ses rombières à petit feu, peut-être ! Même qu'il a été condamné à mort avant d'être envoyé au Grand Collège !

Le vieux Tchiaoou secouait énergiquement la tête, et cela projetait autour de lui d'étranges débris jaillis de ses cheveux et de sa barbe.

— Il y a de tout au Grand Collège, disait-il, et j'en ai connu là-bas qui valaient pas cher, à commencer par moi. Mais *Monsieur Pel*, voyez-vous, c'est une victime des errements judiciaires. Il est innocent des crimes qu'on l'accuse.

Le père Bouvier éclata d'un rire sarcastique, et, se tournant vers moi :

— Ils sont tous les mêmes ! Des farceurs ! Tous condamnés injustement ! Et ils se soutiennent entre eux, regardez-moi !

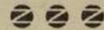
Il coula sur Tchiaoou un long regard chargé de dédain :

— Tiens ! ton Pel, tu veux que je te dise ? Il est innocent comme je suis...

Il allait sans doute, incapable de grande originalité dans ses propos, emprunter sa comparaison au florilège des lieux communs et dire : « Il est innocent comme je suis pape », mais le vieux lui coupa la chique :

— Comme vous êtes cocu ! lança-t-il. Ça c'est bien vrai, m'sieu Bouvier ! On peut pas prétendre le contraire !

Mon gérant manqua s'étrangler de surprise et de colère. Il esquissa un mouvement pour se précipiter sur l'insolent. Mais Tchiaoou, malgré ses vieilles jambes, avait pris du large et, de loin, il se tapait sur les cuisses, soulevant à chaque fois un épais nuage, et il rigolait, en dessinant au-dessus de sa tête, avec deux doigts, une paire de cornes emblématiques.



Je voulus voir Pel. Au cours d'un voyage que j'effectuai dans la région, je m'arrêtai à Bourail et j'allai frapper à sa porte.

**A Nouméa, le bagne agonisant provoquait un dégoût que l'on n'éprouvait point quand il était à l'apogée de son règne.**

A ce moment, je n'ignorais plus rien de son histoire. Un commis principal de la Pénitencière, qui s'était marié dans la colonie, où il avait pris sa retraite et fait souche, m'avait abondamment renseigné sur l'horloger de Montreuil et ses aventures. Jeune encore, il avait suivi, de son collège provincial, les péripéties de l'instruction et des deux procès, qui, avec l'expédition du Tonkin et la mort de Victor Hugo, marquèrent les plus gros événements de l'année 1885. Dix ans plus tard, fonctionnaire du bagne, il retrouvait à la Nouvelle l'homme mystérieux à qui la Justice n'avait pu arracher son secret et qui n'avait dû qu'à l'ex-travaillant hasard d'un vice de forme (un témoin avait déposé sans prêter serment) de voir casser l'arrêt qui le condamnait à mort.

C'est en juillet 1884 que le nom d'Albert Pel entra, pour la première fois, dans la chronique. Un mois plus tôt, le 21 juin, il s'était installé rue de l'Eglise, à Montreuil, pour y exercer le métier d'horloger. Son logement, situé au rez-de-chaussée, se composait d'une grande pièce qui servait de magasin et d'atelier, de sa chambre à coucher, d'une salle à manger qui, par une porte vitrée, s'ouvrait sur la cour, et d'un obscur cabinet, cuisine et débarras à la fois, où trônait un fourneau en maçonnerie.

L'horloger de Montreuil était un étrange horloger. Il arrivait de Nanterre qu'il avait dû quitter, prétendait-il, pour des raisons de famille. Il ne disait rien de plus, car il était d'humeur taciturne, et sa servante, Elisa Boehmer, qui l'avait suivi dans le déménagement, se montrait, elle aussi, fort discrète. En réalité, Elisa qui possédait, pour son usage, dans la salle à manger, un lit pliant qu'on ne déplaçait jamais, était la maîtresse de Pel, et c'est cette liaison, surprise par sa femme, qui avait obligé l'horloger d'abandonner le séjour de Nanterre pour se réfugier à l'autre bout de la banlieue parisienne.

Le 2 juillet au matin, moins de quinze jours après son installation à Montreuil, Pel sortit, un cabas à provisions sous le bras. Les commerçants du village ne furent pas peu étonnés de le voir paraître, au lieu d'Elisa qui avait l'habitude de venir, chaque jour, faire les emplettes du ménage. Ils s'enquirent sur cette absence.

— Elle est malade, répondit Pel. Mais ce n'est rien : un refroidissement.

Le lendemain, il revint, et les jours suivants, Elisa était toujours au lit, mais, à l'en croire, son cas ne présentait aucune gravité. On commençait à jaser. Les commères de Montreuil, qui ne sont pas moins curieuses qu'ailleurs, se présentèrent chez l'horloger pour visiter la malade. « Elle va mieux », dit Pel, mais il ne les laissa point pénétrer dans la chambre.

Alors, un jour qu'on le savait dehors, deux voisines hardies, passant par la cour, poussèrent la porte vitrée de la salle à manger et entrèrent. Une odeur atroce régnait. Au fond de l'appartement, étendue sur un lit, Elisa gémissait.

En apercevant les deux femmes, ses yeux s'élargirent d'effroi. « Mon Dieu, murmura-t-elle, s'il revenait maintenant ! Il m'a dé-



fendu de recevoir personne ! » Les autres l'interrogèrent doucement. Elle se laissa aller, prise à cette douceur. Depuis cinq jours, elle était en proie à des coliques et des vomissements. C'était comme un feu qui la consumait intérieurement, qu'aucune boisson ne parvenait à éteindre. Lorsqu'une crise la prenait, elle se frottait le ventre si fort que la peau lui restait aux doigts. Elle souleva ses draps, montra les chairs labourées. Les visiteurs proposèrent d'appeler un médecin.

— Non ! non ! fit Elisa, terrorisée. Il ne faut pas qu'il sache qu'on est venu me voir !

Puis, d'un ton plus calme, elle reprit :  
— Ce n'est pas la peine de prévenir un médecin. C'est lui qui me soigne. Il est docteur.

Les bonnes femmes firent leur rapport au village, où l'on trouva l'histoire singulière. Quelques jours plus tard, le 12 juillet, profitant d'une nouvelle absence de Pel, l'une des deux voisines revint. Elisa ne la reconnut pas. Elle était au bout. Elle délirait, sans un mouvement, du délire des agonisants. L'autre s'enfuit, épouvantée.

A compter de là, nul n'a jamais revu Elisa Boehmer. Toutes les recherches entreprises par la suite, dans les hôpitaux, pour découvrir trace de son passage, et dans les mairies, pour retrouver le témoignage de son décès, restèrent vaines. Par contre, les gens de Montreuil déclaraient que, dès le 15 juillet, une puissante exhalaison de charogne, suivie bientôt d'une violente odeur de viande brûlée, se répandit dans la maison de Pel. Les locataires affirmèrent être descendus, un à un, dans la cour et avoir aperçu le mystérieux horloger penché sur son fourneau, qui jetait de vives lueurs. Ces flammes insolites, au mois de juillet, par une chaleur torride, durèrent trois jours et trois nuits. La nuit, on les voyait briller à travers la porte vitrée de la salle à manger.

La justice alertée par la rumeur publique, Pel fut arrêté ; mais un mois s'était écoulé. Il prétendit que, le 14 juillet, jour de la fête nationale, Elisa Boehmer en parfaite santé était partie sans lui rien dire, et, depuis, elle n'était pas revenue. Quant aux récits de ses voisins et voisines, imaginations, racontars et calomnies !

On fouilla dans son passé. D'autres mystères surgirent. Sa mère était morte en 1869, de façon très suspecte. Pel, qui en hérita, avait mis cette mort au compte d'un accident : sa mère se serait tuée en expérimentant un appareil électrique dont il était l'inventeur. Après une série d'avatars de dix années, on le retrouve aux Ternes en 1879. Il se fait passer pour docteur en médecine ; il a deux bonnes, Marie Mahoin et Eugénie Meyer. Elles tombent malades en même temps. Marie, à qui les remèdes de son maître donnaient d'horribles coliques, se rend à l'hôpital, où l'on diagnostique un empoisonnement. Quand elle revient, Eugénie Meyer a disparu. Pel lui dit qu'Eugénie a été enlevée par un sergent de l'armée coloniale et qu'elle l'a suivi en Afrique. Malgré la publicité de l'instruction et l'éclat du procès, Eugénie Meyer, pas plus qu'Elisa

Boehmer, ne reparaitront et personne ne pourra donner de leurs nouvelles.

En 1880, Pel se marie. Sa femme, née Eugénie Buffereau, meurt un mois après, lui laissant sa dot, cinq mille francs, qu'il refuse de rendre à la famille. Dix mois ne se sont pas écoulés, qu'il convole à nouveau. Il épouse une demoiselle Murat-Bellisle et vient habiter à Nanterre avec sa femme et la mère de celle-ci. Mais les deux femmes ayant été, à plusieurs reprises, saisies de coliques à l'issue des repas, la belle-mère éprouva quelques soupçons et menaça son gendre d'une plainte si le fait se renouvelait. Il ne se renouvela point, mais, sur ces entrefaites, Elisa Boehmer entra au service du ménage Pel. On sait la suite.

Le procès de Pel s'ouvrit le 10 juin 1885, devant le jury de la Seine. Un mouvement d'horreur saisit le public quand il parut. Avec sa longue face blême, sa peau flétrie de rides innombrables et creusée sous les pommettes, comme une tête de mort, son front immense et ses yeux, vifs et durs, d'une expression effrayante, il avait l'air d'un alchimiste de légende macabre. Il avait à répondre de l'empoisonnement de sa première femme, Eugénie Buffereau, de l'empoisonnement et de l'incinération d'Elisa Boehmer, de la tentative d'empoisonnement de Marie Mahoin et de la disparition d'Eugénie Meyer. Il se défendit pied à pied, n'avoua rien, discutant toutes les charges dans les moindres détails, sans une défaillance, pendant trois jours que durèrent les débats. Condamné à mort, il ne manifesta aucune émotion. Seulement, tourné vers les gardes qui l'emmenaient, il leur dit : « Messieurs, c'est une chose singulière que la justice quand elle frappe un innocent, car je suis innocent, je vous le jure, et ma condamnation est injuste. »

L'arrêt cassé, l'affaire revint le 17 août de la même année devant les assises de Seine-et-Marne. Les jurés de Melun montrèrent moins de certitude que ceux de Paris : Pel, condamné au bagne à perpétuité, fut embarqué pour La Nouvelle.

Celui qui, à l'autre bout du monde, au seuil de 1920, puisait au fond de sa mémoire, pour me les communiquer, ces détails demeurés intacts après trente-cinq ans, me disait encore :

— Pel, quand je suis arrivé ici, passait pour un innocent. C'était le sentiment de tous ceux de mes collègues qui l'avaient eu sous leur surveillance. Moi, je souriais. J'avais encore présent à l'esprit (ces choses-là vous frappent, à seize ans !) les articles de journaux qui publièrent le récit de ses crimes et le compte rendu des audiences de la Cour d'assises. J'eusse donné mes deux mains à trancher qu'il était coupable. Pas plus que les vingt-quatre jurés qui, par deux fois, s'étaient prononcés sur son sort. Je n'aurais mis en doute la légitimité de son châtiement. Et puis, je l'ai vu vivre. Pendant des années et des années, j'ai assisté à cette vivante énigme d'un homme qui, sans colère, sans phrases, mais obstinément, affirmait son innocence. Par une exception peut-être unique dans les annales péniten-



Les " crimes " de Pel furent évoqués, le 10 juin 1885, devant la Cour d'assises de la Seine.



Loqueteux, sale, pourvu d'une barbe hirsute poivre et sel polluée de déchets de tabac ou de repas, Tchiaoou "criait", Le Messenger dans les rues de Nouméa



naires, il a traversé le bagne sans s'avilir moralement. Jamais son dédain pour l'ordure qui l'environnait ne l'abandonna, et quand je mourrais centenaire je n'oublierais pas le ton sur lequel, un jour que je l'interrogeais, il me répondit : « C'est mon physique ingrat qui m'a perdu ».

Et mon interlocuteur, en soupirant, ajoutait :

— Si, pourtant, il était innocent ! Voyez-vous, c'est une chose effroyable que la justice des hommes !

Ainsi, la même croyance, plus nuancée chez l'un, mais non moins ferme, dans le fond, que chez l'autre, liait le probe fonctionnaire à Tchiaoou, le plus dégradé des forçats : Pel était victime d'une erreur judiciaire.

Mais lui, que pensait-il ? Que me dirait-il ? La porte s'ouvrit.

Alain LAUBREAUX.

La semaine prochaine :  
**Confidences de PEL**

**SENSATIONNEL**  
ÉCLAT magnifique  
**SOLITAIRE**  
PLAQUÉ OR 18 Carats  
Pierre taillée d'une façon impeccable, richement montée dans un chalon façon joaillerie (valeur normale 25 fr.)  
et un **COLLIER de PERLES IRIS** SONT OFFERTS A TITRE DE RÉCLAME  
**GRATIS**  
AUX 1.000 PREMIERS ACHETEURS DE NOTRE  
Superbe **CHEVALIÈRE** PLAQUÉE OR 18 Carats  
PRIX DE RÉCLAME: **12 F.**  
Si vous désirez un monogramme, indiquez-nous vos initiales, elles seront gravées à la main par un spécialiste. Joignez une baguette en papier pour mesure.  
**GARANTIE INÉDITE:** Nous vous rembourserons 8 fr. pour le solitaire envoyé GRATIS au cas où il ne vous plairait pas.  
Bijoux IRIS, 3, Cité Trévise, Paris - Serv. 29

**UN SEXAGENAIRE GUÉRI DE SES ULCÈRES GASTRIQUES**

Il ne pesait plus que 42 kilos. Voici ce qu'écrivit Monsieur G. S. :  
« Je me fais un devoir de vous écrire que depuis longtemps je suis tout à fait rétabli. J'ai suivi votre traitement et pris votre précieuse poudre 4 fois par jour. Je suis maintenant on ne peut mieux. Je pesais 42 kgs à ma sortie de l'Hôpital où les chirurgiens m'avaient dit qu'aucune opération ne pourrait me soulager. J'ai maintenant repris mon poids normal et, à 60 ans, je me sens un tout autre homme. »  
Monsieur G. S. n'est qu'un exemple parmi des milliers de malades qui ont vu la fin de longues années de souffrances grâce à la merveilleuse poudre Maclean pour l'estomac dont la formule est employée dans le monde entier. Les docteurs qui la connaissent vous diront son efficacité et les remarquables guérisons obtenues parmi leur clientèle. Essayez donc dès aujourd'hui cette poudre extraordinaire mais exigez qu'elle porte la signature : ALEX-C-MACLEAN.

**FAITS DIVERS**

**LE VOILE DE LA MORT**



**C'**est sous leur voile de communiant qu'Andrée et Maurice Gravier, les petites filles de l'épicière de la rue des Carmes, ont vécu leur dernier jour.

Les deux fillettes (à gauche) furent tuées par leur mère (ci-dessus) qui se suicida ensuite, le lendemain de leur communion.

Leur père avait demandé congé à l'usine où il est monteur d'appareils de chauffage à gaz; la maman avait confié la boutique à Mme Sautereau, sa voisine; le cousin et la cousine étaient venus de Mézières-Charleville, berceau de la famille. Et l'on avait passé, réunis autour des petites rayonnantes de blancheur et de joie, une journée tour à tour solennelle et débordante de liesse, une de celles qui font date dans la vie d'un foyer.

La messe, les orgues, les chants, les cierges, le virginal défilé des enfants parées de guirlandes, de tulles flottants, de brassards, tout cela avait beaucoup ému la famille. Puis, on s'était gaiement attablé au restaurant; le matin, dans le quartier; le soir, dans un autre.

Pourtant, Irène Gravier, la mère des petites filles, paraissait par moments préoccupée. Elle cessait brusquement de participer à la conversation animée, aux rafales de rires qui coupaient à tous instants les propos des convives, aux « blagues » que ceux-ci se racontaient. Irène Gravier se perdait alors dans ses réflexions, rêvait à quelque idée profondément secrète, ou posait, tantôt sur ses enfants, tantôt sur son mari, un regard à la fois hébété et douloureux.

Mais on savait qu'elle n'était pas d'un naturel très gai. Au reste, on avait trop bien banqueté pour s'apercevoir de ses « moments d'absence ». Et puis, pourquoi se serait-on inquiété de la voir passagèrement étrange? On ne pensait pas qu'elle fût hantée par le moindre souci. Elle était heureuse dans son ménage; elle se portait bien, ainsi que son mari et ses enfants; elle était propriétaire d'une épicerie bien achalandée, dont les bénéfices, ajoutés au salaire de M. Gravier, assuraient au foyer une aisance enviable.

En somme, tu as tout pour être heureuse, remarquait la cousine invitée au repas.

L'épicière ne répondit rien. Mais elle eut un sourire désabusé.

Le dîner fut plus court que le déjeuner, car les fillettes devaient se coucher tôt. Elles étaient fatiguées par les solennités de la journée; et, d'autre part, il fallait qu'elles puissent se lever le lendemain, de bon matin, pour assister à la messe d'actions de grâce qui termine, selon les rites, les cérémonies de la Première Communion.

Le père, qui devait reprendre son travail, se leva avant sa femme et ses enfants. En partant, à sept heures, il se pencha sur le lit où sommeillait encore Irène Gravier; et, en l'embrassant, il lui murmura qu'il allait être l'heure d'apprêter les fillettes.

Deux heures plus tard, Mme Sautereau, la bonne voisine qui gardait souvent l'épicerie, vint à celle-ci, curieuse de savoir comment s'était passée la journée de la veille.

Le rideau de fer n'était pas levé. — Tiens! pensa la jeune femme. Mme Gravier ne m'avait pas dit qu'elle accompagnerait ses filles à la messe d'actions de grâce.

Et, persuadée que l'épicière et ses enfants étaient effectivement à l'église, la voisine s'en retourna.

A onze heures, il lui vint à l'idée de revenir chez les Gravier.

La boutique était toujours close. — Cette fois, se dit Mme Sautereau, ça devient bizarre! Il y a longtemps que la messe est finie...

Elle fit part à une autre voisine de son étonnement. On convint de téléphoner au mari.

— Il y a sûrement « quelque chose », répondit-il. J'arrive.

Le téléphone raccroché, Mme Sautereau courut chez le commissaire de police du quartier de la Sorbonne. La police et M. Gravier arrivèrent en même temps devant la boutique.

On força le rideau de fer, pour le remonter. A coups de barre de bois, le mari de l'épicière brisa la vitre de la porte d'entrée et, quatre à quatre, il gravit les marches du petit escalier en colimaçon qui accède directement aux deux chambres à coucher du premier étage.

Le pauvre homme chancela devant le spectacle qui s'offrit à lui; puis, brusquement, il s'abattit.

Sur leur lit, côte à côte, les petites filles étaient mortes, tuées d'une balle à la tempe. Par terre, sur des coussins, auprès de leur lit, la mère gisait dans une mare de sang, la tempe également perforée.

Il ne fut que trop facile à la police de reconstituer le drame.

Après leur mort foudroyante, Andrée et Maurice, pauvres petites de onze et douze ans, avaient été changées, parées de chemises propres. Elles avaient été lavées. La cuvette, pleine d'eau rougie, était encore là, sur une table, près d'une paire de gants de toilette, près des draps sanglants qui avaient, eux aussi, été remplacés par des draps neufs.

Après avoir procédé, longuement sans doute, à la dernière toilette de ses enfants, la mère neurasthénique avait placé ce billet succinct entre les mains de l'ainée: « Je veux être enterrée religieusement et placée entre les deux petites. »

La malheureuse Irène Gravier avait laissé, d'autre part, en évidence, les voiles blancs des petites communiantes.

Ils leur ont servi de lincaul...  
Noël PRICOT.

La foule stationne devant l'épicerie des époux Gravier.



**Le BONHEUR et la JOIE au FOYER**

**FORCE SANTÉ VIGUEUR**



par la SANTÉ.

**L'ÉLECTRICITÉ**

L'Institut Moderne du Dr. M.A. Grand à Bruxelles vient d'écrire un traité d'Electrothérapie destiné à être envoyé gratuitement à tous les malades qui en feront la demande. Ce superbe ouvrage médical en 5 parties, écrit en un langage simple et clair explique la grande popularité du traitement électrique et comment l'électricité, en agissant sur les systèmes nerveux et musculaire, rend la santé aux malades, débilités, affaiblis et déprimés.

La cause, la marche et les symptômes de chaque affection sont minutieusement décrits afin d'éclairer le malade sur la nature et la gravité de son état. Le rôle de l'électricité et la façon dont opère le courant galvanique est établi pour chaque affection et chaque cas.

L'application de la batterie galvanique se fait de préférence la nuit et le malade peut sentir le fluide bienfaisant et régénérateur s'infiltrer doucement et s'accumuler dans le système nerveux et tous les organes, activant et stimulant l'énergie nerveuse, cette force motrice de la machine humaine.

Chaque famille devrait posséder cet ouvrage pour y puiser les connaissances utiles et indispensables à la santé afin d'avoir toujours sous la main l'explication de la maladie ainsi que le remède spécifique de la guérison certaine et garantie.

**C'EST GRATUIT.** Hommes et femmes, célibataires et mariés, écrivez une simple carte postale à Mr le Docteur M.A. GRAND, 30, Avenue Alexandre Bertrand, BRUXELLES-FOREST, pour recevoir par retour, sous enveloppe fermée le précis d'electrothérapie avec illustrations et dessins explicatifs.  
Affranchissement pour l'étranger: Lettres fr. 1.50 — Cartes fr. 0,90

Le traité d'electrothérapie comprend 5 chapitres :

**1re PARTIE : SYSTÈME NERVEUX.**

Neurasthénie, Névroses diverses, Névralgies, Névrites, Maladies de la Moelle épinière, Paralysies.

**2me PARTIE : ORGANES SEXUELS et APPAREIL URINAIRE.**

Impuissance totale ou partielle, Varicocèle, Pertes Séminalles, Prostatite, Écoulements, Affections vénériennes et maladies des reins, de la vessie et de la prostate.

**3me PARTIE : MALADIES DE LA FEMME.**

Métrite, Salpingite, Leucorrhée, Écoulements, Anémie, Faiblesse extrême, Aménorrhée et dysménorrhée.

**4me PARTIE : VOIES DIGESTIVES.**

Dyspepsie, gastrite, gastralgie, dilatation, vomissements, aigreurs, constipation, entérites multiples, occlusion intestinale, maladies du foie.

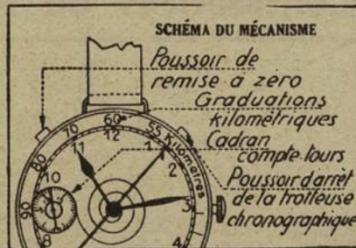
**5me PARTIE : SYSTÈME MUSCULAIRE ET LOCOMOTEUR.**

Myalgies, Rhumatismes divers, Goutte, Sciatalgie, Arthritisme, Artério-sclérose, Troubles de la nutrition, Lithiases, Diminution du degré de résistance organique.

**CHRONOSPORT 1935**

Comme précédemment :

- 1° La montre indispensable pour l'heure
- 2° L'aiguille chronographique donnant temps et vitesses



Mais encore désormais :

- 3° Un poussoir d'arrêt de l'aiguille chronographique
- 4° Un cadran compte-tours totalisateur
- 5° Un poussoir de REMISE A ZÉRO

**C'EST UN VÉRITABLE TACHYMÈTRE**

Gar. n° 5 ans. Échange admis. Envo contre Remboursement

Montre form: mode avec

Brace et cuir large. . . . . **45 FR.**

Modèle luxe chromé. . . . . 55 Fr.

Chronosport de Poche 20 et 26 fr.

**USINES EV LYNDY MORTEAU** près Besançon

Dépot à Paris: 75, Rue Lafayette

Métro: Cadet - Gares: Nord, Est et Saint-Lazare

**ÉCOLE INTERNATIONALE DE DÉTECTIVES**

ET DE REPORTERS SPÉCIALISÉS  
(Cours par correspondance)  
Brochure gratuite sur demande  
34, rue La Bruyère (IX<sup>e</sup>) - Trinité 85-18

**L'IVROGNERIE**



Le buveur invétéré PEUT ÊTRE GUÉRI EN 3 JOURS s'il y consent. On peut aussi le guérir à son insu. Une fois guéri, c'est pour la vie. Le moyen est doux, agréable et tout à fait inoffensif. Que ce soit un fort buveur ou non, qu'il le soit depuis peu ou depuis fort longtemps, cela n'a pas d'importance. C'est un traitement qu'on fait chez soi, approuvé par le corps médical et dont l'efficacité est prouvée par des légions d'attestations. Brochures et renseignements sont envoyés gratis et franco. Écrivez confidentiellement à :  
Gomides WOODS, Ltd., 10, Archer St., (219 E.S.), Londres W

# CE QUI SE JUGE

Film de la semaine, par Pierre Bénard

**Lundi** Un meurtrier de la race la plus détestable : un meurtrier passionnel. J'ai horreur de ces sanglants gribouilles qui, pour conserver une femme, ne trouvent pas d'autres moyens que de la tuer. Emile Mayrat, ouvrier électricien, était jaloux. Il avait lassé sa première femme, une chocolatière qui partit en le laissant chocolat. Il usa la patience de différentes maîtresses avant de connaître une couturière, Germaine Boineau. Celle-ci était la bonté même. Mais elle ne put désarmer la jalousie malade d'Emile Mayrat. Alors, écumée, elle le quitta à son tour et alla s'installer 72, rue du Bac. Il l'y poursuivit, un revolver à la main, et l'abattit au moment où elle descendait l'escalier. Il a dit qu'il avait voulu se suicider en se jetant sous le métro, mais il n'avait pas d'argent. Or, les anciens prévoient qu'il fallait payer l'obole à Caron. Emile Mayrat ne s'était pas préoccupé d'avoir dans sa poche les quatorze sous nécessaires pour payer son billet pour l'autre monde. Cet oubli lui vaut dix ans de travaux forcés.



La jalousie va conduire Emile Mayrat aux travaux forcés.



Mlle et Mme Panossian (de gauche à droite) et Guillo (en bas).

**Mardi** Mlle Panossian devait épouser le jeune et charmant Guillo. Mais Mlle Panossian n'avait pas de dot. Or on sait que, dans le mariage, l'amour ne suffit pas toujours. Mme Panossian, qui voulait le bonheur de sa fille, trouva le moyen de lui procurer ce qui lui manquait en la personne de Mme Sommer, courtière en bijoux. Elle raconta à celle-ci qu'elle connaissait un riche client désireux de se procurer de chers bijoux. Il n'en fallut pas plus pour que Mme Sommer accourût chez Mme Panossian, rue Condorcet, avec, dans un sachet, assez de bijoux pour figurer correctement aux fêtes du Jubilé. En attendant le riche acheteur, Mme Panossian pria Mme Sommer à dîner. Au cours de ce repas, on glissa dans les mets servis à Mme Sommer assez de certaine poudre blanche pour qu'elle s'endormit et que Mlle Panossian eût ainsi les bijoux indispensables pour faire figure de riche fiancée. Mme Panossian, Mlle Panossian et le jeune et beau Guillo ont été condamnés à quinze mois de prison.

**Mercredi** Robert Person avait été un brillant élève du collège Chaptal. Il était, paraît-il, second de sa série. Tout de suite, il s'occupa de constructions de la ligne de chemin de fer. C'est à ce moment qu'il dérailla. En 1925, il cambriola la légation de Roumanie. Depuis, c'est une série de vols qu'interrompent seulement quelques séjours en prison. L'ingénieur est devenu trop ingénieux. Il a encaissé 110.000 francs de fausses traites à Limoges. Il a emporté trois cent cinquante douzaines de bas de soie dans un magasin de la rue des Jeûneurs, ce qui lui fait une belle jambe, puisqu'il ne peut les écarter. Arrêté, il a récusé les juges du tribunal correctionnel pour se présenter devant la Cour d'assises. Il s'y est défendu, le Dalloz en main, avec une vigueur rageuse. Robert Person a été condamné à cinq ans de prison et à la relégation. Etrange et douloureuse destinée que celle de cet ingénieur sorti des Travaux publics pour entrer aux Travaux forcés.



D'ingénieur, Person (à gauche) devint ingénieux cambrioleur.



Victor Lanza arracha le nez de sa femme avec ses dents.

**Judi** Il y a une expression familière qui dit : « Se manger le nez en famille. » Mais elle était prise jusqu'ici au sens figuré. Victor Lanza aura le mérite, si l'on peut dire, d'en avoir fait une réalité. Sa femme l'avait trompé avec le mari de sa sœur. Cela, c'est le vaudeville. Le drame commença dans un café des Halles où une explication définitive tourna à la bagarre. Impétueux, Victor Lanza saisit le nez de sa femme entre ses dents et ne le lâcha plus. Un garçon intervint. Trop tard ! Le nez resta dans la bouche du mari qui le cracha par terre avec mépris pendant qu'on emportait la malheureuse à l'hôpital. Devant les juges de la 14<sup>e</sup> Chambre correctionnelle, Lanza, repentant, offrit un morceau de sa chair pour que les chirurgiens puissent rendre à sa femme un appendice nasal. Le tribunal condamna Lanza à quatre ans de prison, estimant qu'en acceptant du mari, sous forme de restitution, ce morceau de chair, c'était le plus sûr moyen pour la femme d'avoir désormais, et réellement, son mari dans le nez.

**Vendredi** Mme Girard, femme d'un entrepreneur de la rue de Montreuil, aimait à recevoir. Elle traitait fort dignement ses voisines. Mais, lorsqu'elles rentraient chez elles, les amies de Mme Girard découvraient que des billets de banque avaient disparu de leur sac à main. Elles avaient le ventre plein, mais le porte-monnaie vide. Si cela peut normalement se concevoir, lorsqu'on sort d'un restaurant, est-ce acceptable lorsqu'on a été traité chez un particulier ? Or, un jour, Mme Girard convia à prendre le thé une voisine, Mme Chasseing. A son retour chez elle, celle-ci s'aperçut qu'on avait profité de son absence pour dérober ses économies. Des témoins ont déclaré avoir vu pénétrer, dans le pavillon de Mme Chasseing, Mme Girard elle-même qui, étant celle qui invitait, ne pouvait, en la circonstance, se prévaloir d'une visite de digestion. Le tribunal a condamné Mme Girard à un an de prison. Mais il lui a accordé le sursis, au bénéfice sans doute de ses petits fours et de ses bons dîners.



Les réceptions de Mme Girard n'étaient pas désintéressées.



Sauvageot (ci-dessus) et ses deux complices iront au bagne

**Samedi** M. Donald Ross, citoyen britannique, retiré à Maisons-Laffitte, aimait le whisky. Le 18 septembre 1932, il était venu à Paris. Il était complètement ivre quand il arriva, aux environs de minuit, à la gare Saint-Lazare pour prendre le train qui devait le ramener chez lui. Un employé le poussa dans un wagon en disant aux trois voyageurs qui s'y trouvaient déjà : « Il a son compte. Il descend à Maisons. Veillez sur lui. » Les trois voyageurs, Serge Sauvageot, René Anchiotti et Pierre Guillemot, étaient trois spécialistes cambrioleurs. Le trio s'occupa si bien de M. Donald Ross que, l'ayant accompagné chez lui, il le ligota, le bâillonna et dévalisa le pavillon, le tout après avoir pris une nouvelle cuite au whisky. M. Donald Ross est mort dans l'aventure. Sauvageot, Anchiotti et Guillemot ont été condamnés, par la Cour d'assises de Versailles, à vingt ans de travaux forcés. Cette triste histoire prouve que, quoi qu'en disent les gens mal informés, il n'y a pas de bon Dieu pour les ivrognes.

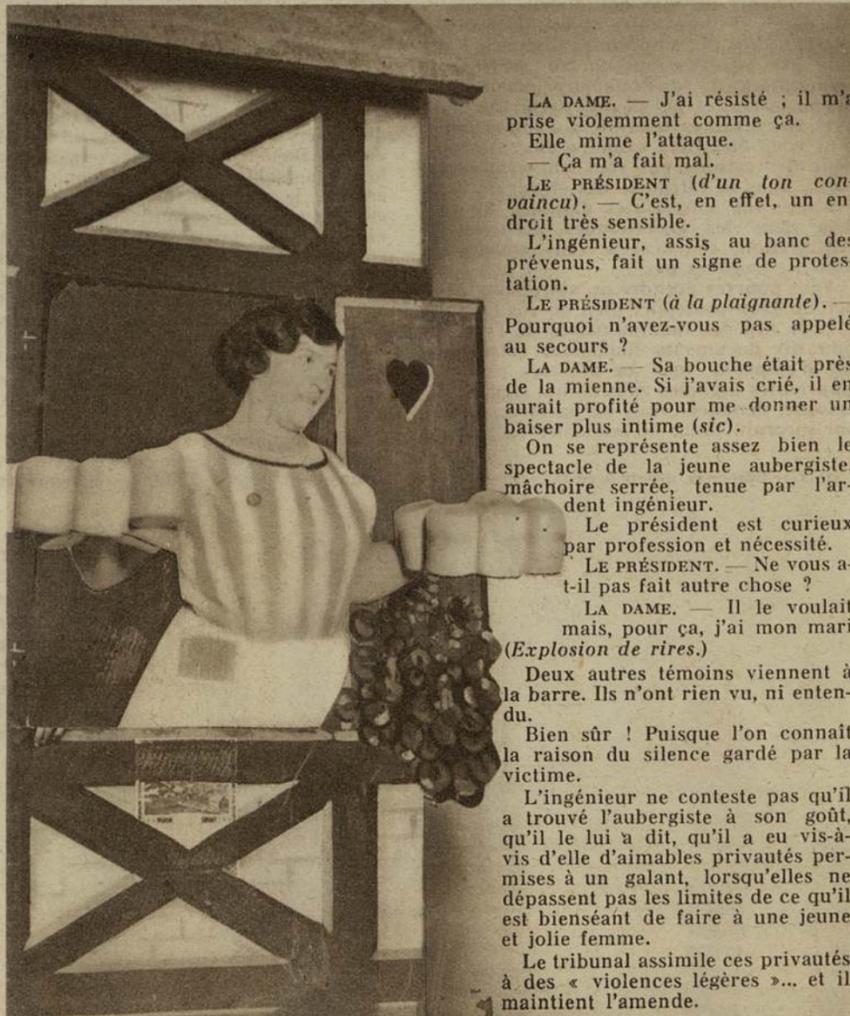
**Dimanche** Mme Rognon avait eu une idée qu'elle croyait originale. Elle avait acheté un vieux lot de livres de cuisine. Elle les avait fait relier de neuf, en leur donnant pour titre : *Ce que toute jeune fille doit savoir avant son mariage*. Elle pensait les écarter grâce à une publicité appropriée, se basant sur ce fait que des jeunes filles, aguichées par le titre, achèteraient en masse le bouquin. Car Mme Rognon n'a pas les foies. Malheureusement, elle apprit que d'habiles personnages avaient eu, avant elle, cette ingénieuse idée. Elle y renonça. Mais, pour mettre son projet au point, elle avait reçu d'une de ses amies une avance qu'elle refusait de lui rembourser. Poursuivie par celle-ci, elle a été acquittée par le tribunal correctionnel qui estima qu'elles étaient associées dans une combinaison qui n'avait pas réussi et qu'elles devaient solidairement en supporter la charge. On pense que, instruite par l'exemple, Mme Rognon va éditer un nouveau livre de recettes : *Ce qu'on doit savoir pour épiter la correctionnelle*.



Mme Rognon prétendait donner du sel à un livre de cuisine.

# PETITES CAUSES

VIOLENCES LÉGÈRES



LA DAME. — J'ai résisté ; il m'a prise violemment comme ça. Elle mime l'attaque. — Ça m'a fait mal.

LE PRÉSIDENT (d'un ton convaincu). — C'est, en effet, un endroit très sensible.

L'ingénieur, assis au banc des prévenus, fait un signe de protestation.

LE PRÉSIDENT (à la plaignante). — Pourquoi n'avez-vous pas appelé au secours ?

LA DAME. — Sa bouche était près de la mienne. Si j'avais crié, il en aurait profité pour me donner un baiser plus intime (sic).

On se représente assez bien le spectacle de la jeune aubergiste, mâchoire serrée, tenue par l'ardent ingénieur.

Le président est curieux par profession et nécessité.

LE PRÉSIDENT. — Ne vous a-t-il pas fait autre chose ?

LA DAME. — Il le voulait mais, pour ça, j'ai mon mari (Explosion de rires.)

Deux autres témoins viennent à la barre. Ils n'ont rien vu, ni entendu.

Bien sûr ! Puisque l'on connaît la raison du silence gardé par la victime.

L'ingénieur ne conteste pas qu'il a trouvé l'aubergiste à son goût, qu'il le lui a dit, qu'il a eu vis-à-vis d'elle d'aimables privautés permises à un galant, lorsqu'elles ne dépassent pas les limites de ce qu'il est bienséant de faire à une jeune et jolie femme.

Le tribunal assimile ces privautés à des « violences légères »... et il maintient l'amende.

Jean MORIÈRES.

L'ingénieur déclara qu'ayant trouvé l'aubergiste à son goût, il le lui avait fait comprendre sans dépasser, toutefois, les privautés permises.

Strasbourg (de notre envoyé spécial).

La scène se passe au tribunal correctionnel de Strasbourg, à neuf heures du matin, la semaine dernière.

Un très important et ennuyeux procès de finances est inscrit au programme. Il occupera toute l'audience, débordera sur l'après-midi et même une partie de la nuit.

Mais l'ordonnance bien réglée des spectacles judiciaires exige un lever de rideau. Précédant l'histoire du banquier qui portait — selon un usage assez répandu de nos jours — un si vif intérêt à ses clients qu'il confondait son patrimoine avec le leur, voici le prologue, fourni par la mésaventure d'un jeune ingénieur.

Il est inculpé de « violences légères ». Terme que la loi réserve aux gestes menaçants, à une « tape » discrète, à tout ce qui a pu impressionner, sans causer de mal.

Ce n'est là qu'une contravention ; le coupable encourt une amende dont les variations extrêmes se situent entre vingt sous et quinze francs.

Donc, inculpé de « violences légères » sur la personne d'une aubergiste des environs d'Obernai, l'ingénieur a été condamné par le juge de paix à dix francs d'amende ; il trouve la peine excessive, « vu qu'il est innocent ». L'innocence ne peut se concilier avec le moindre châtiement. Il en a donc appelé au tribunal de Strasbourg.

Sur l'estrade, personnage nécessaire, l'interprète. Il n'aura d'ailleurs pas à intervenir, « les parties » s'exprimant parfaitement en français.

Premier témoin : la « victime ». Son auberge, explique-t-elle, est située dans un endroit isolé, à l'entrée d'un bois. Détail topographique, qui crée « l'atmosphère ». Solitude, satire, angoisse...

La blonde et grassouillette Alsacienne accuse « le monsieur » d'avoir manifesté ses sentiments par une tentative audacieuse.

Il a laissé ses mains errer dans les parages d'une gorge, style 1900, si l'on en croit les apparences.



## VIII. REGARDS SUR LE PASSÉ (1)

**C'**EST un fait : on n'entre pas en Argentine comme dans un moulin. Seriez-vous Sa Sainteté le pape, il vous faut montrer patte blanche, ou, plus exactement, patte noire. Je veux dire que vous êtes contraint, pour obtenir un visa consulaire, d'enduire vos doigts d'encre noire et de déposer sur une fiche vos dix empreintes digitales. Cette fiche est adressée aussitôt au service de l'émigration de la Préfecture maritime, à Buenos-Aires, et là, classée parmi des milliers, des dizaines de milliers d'autres fiches.

Si vous êtes déjà venu en Argentine, si, pour des raisons qui vous ont valu d'être classé dans la catégorie des étrangers indésirables, vos empreintes digitales figurent déjà dans les gigantesques archives de l'émigration, renoncez à vous embarquer. Vous ne passerez pas.

Vous pourrez prendre un autre nom, exhiber un faux passeport bien en règle, étaler sous le nez des fonctionnaires de l'émigration dix documents établissant votre identité d'emprunt, vous ne passerez pas. Vos empreintes digitales vous auront signalé, démasqué, dénoncé. Vous ne passerez pas. Et par surcroît, avant de retourner en Europe,

(1) Voir DÉTECTIVE, depuis le n° 337.

avant de revoir la France, vous ferez un petit séjour de trois à six mois dans les belles prisons de la *Republica Argentina*, où vous aurez ainsi le loisir de comparer la manière dont les pays neufs se protègent contre les indésirables de toute espèce, avec l'heureux laisser-aller d'un vieux pays à entrée libre comme la France.

Vous ne passerez pas... Mais, dans les clôtures les mieux fermées, les vieux renards trouvent toujours une issue. Vous pensez bien que ceux qui voyaient la route ainsi barrée, pour leurs « colis » et pour eux-mêmes, cherchèrent à ruser, à tromper la surveillance, à passer quand même.

Par Montevideo, il n'y fallait pas plus songer. Le *Mihanovitch*, le luxueux bateau de rivière qui, chaque nuit, va de Montevideo à Buenos-Aires, en traversant le rio de la Plata, subit, lui aussi, depuis quelques années, le contrôle de l'émigration. L'Argentine a établi ce contrôle, non pas seulement à cause des trafiquants qui longtemps empruntèrent ce bateau pour faire débarquer leurs femmes, mais aussi à cause des expulsés politiques qui depuis la Révolution se sont réfugiés de l'autre côté du fleuve, en Uruguay.

Les trafiquants renoncèrent donc au *Mihanovitch*. Comme ils renoncèrent à descendre à Rosario, le deuxième port de l'Argentine sur le rio de la Plata.

La « combine » avec les hommes d'équipage des bateaux, elle aussi, était devenue scabreuse. Depuis 1929, les bateaux étaient

scrupuleusement fouillés. Une nouvelle loi maritime punissait sévèrement les navigateurs qui donnaient asile à des clandestins. En Argentine, d'autre part, la loi Palacio — qui frappait d'expulsion les trafiquants — avait été mise en vigueur. La police de Buenos-Aires avait été épurée, renouvelée... La quasi-impunité dont bénéficiaient jusqu'alors les représentants du commerce des femmes en Amérique du Sud commençait à chanceler.

Mais les trafiquants ne s'avouaient pas encore vaincus et cherchaient de nouveaux stratagèmes.

— Le plus pratique, m'avoua Lucien, consistait, pendant longtemps, à débarquer en transit à Montevideo, puis, de là, à rejoindre l'Argentine, en traversant le rio Uruguay, qui sert de frontière naturelle aux deux pays. On passait la rivière, à la hauteur de Concordia. Mais la « combine » a fini par être elle aussi éventée. Il ne reste qu'un moyen de pénétrer en Argentine en évitant le contrôle de l'émigration. C'est de passer le rio Uruguay sur le nord, c'est-à-dire dans la partie qui sert de frontière commune à l'Argentine et au Brésil, entre Libres et Uruguayana, par exemple. Ça n'est pas une certitude. Mais c'est encore, à l'heure actuelle, le moyen qui offre le plus de chances de fouler d'un pied libre le noble sol argentin. Ce moyen-là, nous allons, si vous le voulez bien, l'essayer. Aucun risque. De toute façon, vous, vous passez. Et si, moi, j'étais refoulé, je n'aurais qu'à traverser la rivière et qu'à retourner au Brésil. Ce qui est tout de même moins fâcheux que de recevoir, à Buenos-Aires, des coups de bâton sur la tête...

Tout cela me paraissait judicieusement raisonné. Qu'aurais-je pu répliquer ? Nous partîmes, le soir même, pour Uruguayana. En d'autres temps, en d'autres lieux, l'idée de choisir, pour entrer dans un pays, l'itinéraire le plus baroque et le moins commode m'eût paru ridicule : entrer en Argentine par Uruguayana, c'est un peu comme si un Anglais, venant de Londres, passait, pour se rendre à Paris, par le Val d'Andorre ; comme si, visiteurs honteux, nous empruntions, pour inspecter une nouvelle salle de spectacles, l'escalier de service et le chemin des coulisses. Mais, à tout prendre, cette entrée par l'envers du décor me séduisait assez et redonnait à ces pays d'aventures la coloration fascinante qui convenait.

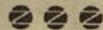
Vingt-quatre heures de voyage dans un train qui luttait avec peine contre la chaleur, la poussière et l'ennui me permirent d'apprécier, à sa vraie valeur, l'endurance des rufians chargés de convoier des femmes à travers ces interminables plaines de l'Amérique du Sud, terres lugubres, animées

seulement ça et là par les grouillants troupeaux de bêtes à cornes !

Au bord des pistes où les seules empreintes sont des marques de sabots, sur le seuil de maisons basses, coiffées de tôle ondulée, des vieilles femmes accroupies semblaient, de loin, fumer la pipe. Elles aspiraient au mince tuyau métallique des *bombillas* la boisson favorite du pays, le *maté* brûlant... Ça et là, aussi, se devinait, s'enlevait dans la poussière flottant autour de lui comme un embrun, le nerveux galop d'un cavalier au large feutre.

Premières images du *campo* ! Le Sud brésilien annonçait déjà l'Argentine du Nord. Assise au bord de son rio, Uruguayana, ville-frontière, nous accueillait enfin. Il faisait nuit. De gros globes électriques, qu'auréolaient de bourdonnants essaims de moustiques, éclairaient les rues sablonneuses. La rivière coulait, en bas de la ville. Une petite lumière brillait sur l'autre rive. Lucien s'arrêta, fixa cette lumière.

— Voilà, dit-il, c'est là-bas, l'Argentine, mon vieux pays. Si je pensais un jour le revoir ou tout au moins l'apercevoir à nouveau, ce n'était certes pas de cette manière. Parce que, de mon temps...



Ce n'est déjà plus d'hier que date l'étonnante vogue du « chemin de Buenos-Aires ».

L'histoire de la traite, les origines et l'évolution du trafic des femmes en Amérique du Sud appartiennent maintenant à l'histoire.

Devant cette rivière, ponctuée sur l'autre rive d'une lumière symbolique, il est peut-être temps de se pencher sur le passé.

1911. Les maisons publiques de New-York viennent d'être fermées. La plupart sont françaises. Il va y avoir du chômage dans la corporation. Mais les trafiquants ne restent pas inactifs. L'Amérique est grande. De nouveaux débouchés, de nouveaux marchés de femmes vont être ouverts. Les uns se dirigent sur Panama. Les autres choisissent la Havane. Les navigateurs eux-mêmes collaborent à cette œuvre de prospection, en signalant aux trafiquants les ports, les villes mal ravitaillées en femmes de noce. Barcelone est devenue à cet égard le grand port d'embarquement des nouvelles recrues. Une pension — la pension Bordes — y fonctionne comme une véritable agence. Tout est si simple : on voyage alors sans passeports. On s'embarque pour les côtes les plus lointaines comme on monte à l'impériale des omnibus. L'émigration est libre. Les femmes peuvent aller se vendre à l'autre bout du monde, avec un simple extrait de leur acte de naissance dans leur sac à main.

Il n'est pas difficile, à cette époque, pour

**L'Argentine, peuplée d'émigrants, manquait de femmes... Les trafiquants comblèrent ce vide, en dirigeant sur Buenos-Aires de véritables convois de femmes à vendre.**



# MARCH

un trafiquant, de s'enrichir. Il lui suffit de découvrir un endroit libre, non encore défriché, et d'y arriver le premier. A la Havane, nous l'avons vu, c'est Marius-le-Noir. Il y triomphe jusqu'au changement de pouvoir. Au Mexique, c'est un évadé de Cayenne, Padovani, qui a en mains tous les cercles de jeux ; ce sont des Marseillais et des Corses qui règnent sur le commerce des femmes. Tous, dès que paraît la décision de les expulser, doivent se réfugier à la frontière. Ils y ouvrent des tapis et des bouges. Certains s'enfoncent jusqu'aux mines de cuivre de Borneo. D'autres, enfin, s'aventurent jusqu'à San-Francisco du Nord, où la prostitution étrangère commence à prendre un essor considérable. Cinq Français, dont Riri et Rapha-le-Boiteux, sont à la tête du mouvement. Les « taules » sont tolérées, mais la remonte est difficile. Impossible d'entrer par le port, par la mer. Les trafiquants doivent conduire les femmes par le Mexique et leur faire traverser la montagne. On en recrute d'ailleurs quelques-unes au Canada, pour réduire les frais.

Mais c'est à un curieux hasard que l'on doit l'arrivée des premières femmes françaises au Venezuela. Deux Corses qui étaient partis pour la Havane virent les femmes qui les accompagnaient refoulées au moment de débarquer. Les deux hommes restèrent à terre. Le bateau reparti, emportant les deux indésirables. Il ne les emmena pas très loin. A la première escale, le capitaine les fit descendre. Cette escale était la Guayra. Voilà nos deux Françaises au Venezuela.

Elles allèrent à Caracas, où, comme on doit le penser, leur arrivée fit sensation. Les évadés du bague, dont la colonie était déjà nombreuse, accoururent pour regarder, pour accueillir les deux phénomènes et leur faire fête. Et, en hommes d'esprit réaliste, ils virent aussitôt les profits que l'on pouvait tirer de la présence, sur cette terre sans joie, de ces deux oiseaux tombés du ciel. On leur loua, on leur aménagea une petite baraque. Fallait dire : une case... Les deux femmes s'y installèrent, à la disposition de l'aimable clientèle. Ce fut un vrai succès. Avec l'argent gagné, ces dames, le cœur plein de reconnaissance, firent venir mes-

rou-  
rein-  
seuil  
ulée,  
ient,  
t au  
s la  
nt...  
dans  
e un  
au

Sud  
du  
ana,  
fai-  
'au-  
ous-  
La  
tite  
cien

ine,  
le  
ou-  
ma-

on-  
s »,  
et  
éri-  
à

tre  
eut-

ew-  
part  
age  
ne  
de.  
ar-  
ans  
oi-  
ux-  
os-  
nes  
ard  
vel-  
or-  
ble  
ors  
les  
nte  
est  
dre  
ple  
eur

our

de

lé-  
la-  
ir.  
de  
es  
et  
ce  
ci-  
es  
in-  
d,  
n-  
à  
nt  
n-  
er  
el-  
s.  
n  
nt  
es  
os-  
st-  
as  
e  
la  
e-  
it  
a-  
à  
r  
e  
s  
it  
s.  
e  
x  
e  
r



Panama, New-York, San Francisco, Caracas qui avaient été successivement ouverts à la traite des femmes, avaient été tour à tour « fermés ». C'est sur l'Argentine, pays des gauchos, que se ruèrent ensuite les trafiquants.

# LES ÉVADÉS DE FEMMES

**SENSATIONNEL REPORTAGE**  
par **Marcel MONTARRON**

sieurs leurs hommes. Le Venezuela s'ouvrait, à son tour, à la prostitution organisée. Mais si Caracas était d'un fort rendement, le grand « boom » du Venezuela fut Maracaibo, où l'on venait de découvrir des gisements de pétrole. Là encore, les pionniers furent des Marseillais et des Corses. Une vraie mine d'or : les recettes atteignaient couramment jusqu'à 150 dollars par jour. Un seul n'eut pas de chance : un certain Le Breton, un évadé, lui aussi. Risquant tout, risquant sa liberté, bravant la police, Le Breton était allé en remonte et avait réussi, contre tout espoir, à ramener deux Françaises. Fier de lui, heureux comme un joueur qui a gagné sur sa dernière mise, Le Breton s'appropriait à vivre enfin des jours paisibles, lorsqu'une fâcheuse nouvelle lui parvint un soir : les deux femmes, trompant la surveillance dont elles étaient entourées, s'étaient enfuies avec un ingénieur américain. Tout était à recommencer. Le Breton, la rage au cœur, repartit, s'arrêta à Barcelone, prit pension chez César, le rival de la pension Bordès, et fut dénoncé. Expulsé, il tomba, à Cerbère, entre les mains de la police française et fut renvoyé en Guyane. A peine débarqué, il prépara une nouvelle évasion. Un libéré l'aida. Il parvint encore à s'échapper et gagna cette fois, non plus le Venezuela, mais le Chili. Mais Le Breton cherchait une femme qui l'aidât à vivre. Las d'en chercher une au Chili, il passa la Cordillère et vint en Argentine, se réfugier à Mendoza, dans la maison du Grand Baptiste. On le « maria » enfin. La même d'un certain Pierre était libre. Mais le malheur était sur Le Breton. Un jour, sa compagne poussa, en le regardant, un cri d'effroi ! D'affreuses taches avaient soudainement marqué le visage de l'ancien bagnard. Ce que l'on supposait se confirma à l'examen. La lèpre que Le Breton avait contractée sept ans avant en Guyane apparaissait. L'évadé vit soudain s'étendre autour de lui une zone d'épouvante. Il eut peur de l'atroce isolement. Il se suicida. Et puis, ce fut l'ouverture de Buenos-Aires.

On n'a jamais expliqué comment Buenos-Aires devint le carrefour de la Vénus internationale, comment la grande cité du Sud attira bientôt tous les trafiquants du vieux monde, pourquoi l'Argentine occupa si rapidement une place prépondérante dans le marché mondial de la traite et prit figure de symbole du commerce des femmes. Il est temps de fixer, à grands traits, les origines de cet essor équivoque et magnétique. En ce temps-là, comme on dit dans l'Évangile, Buenos-Aires n'était encore qu'une immense cité en gésine, où les émigrants étaient venus, des quatre coins de l'Europe, chercher fortune, où la proportion des habitants était de *neuf hommes pour une femme*. Neuf hommes pour une femme ! Lorsqu'un pays prend son essor, on ne peut pas tout prévoir. Ce pays fera construire ses voies ferrées par les ingénieurs venus des États-Unis d'Amérique, ses maisons par les gâcheurs de ciment émigrés d'Italie, ses usines par les techniciens européens. Mais où se procurera-t-il les femmes qui combleront l'excédent des travailleurs ? Déjà des Polacks (des Russes, des Polonais et des Tchèques) venus de New-York avaient pressenti le problème en ouvrant sur les quais de Buenos-Aires de petits cabarets chantants qu'ils avaient garnis de femmes. Mais cette louable initiative s'avéra bientôt insuffisante. Deux Français comprirent qu'il y avait mieux à faire : l'un, Antoine-Zouave, se défendait en vendant des saucisses ; l'autre, le gros Chiché, faisait le débardeur. Le gros Chiché « leva » la femme de chambre d'un bateau de Marseille, une nommée Maria, loua un petit café-restaurant, y installa sa compagne, et lui assigna une double mission : servir les clients à table et les servir, au besoin, dans l'alcôve. Maria, retenez bien ce nom, fut à l'origine du légendaire chemin de Buenos-Aires...

Le café-restaurant de Chiché devint le lieu de rendez-vous des évadés de la Guyane, dont la petite colonie s'était fixée à Buenos-Aires. Cette équipe n'était encore spécialisée que dans les agressions et mettait en coupe réglée la capitale de l'Argentine. Tour à tour, la grande cité du Sud faisait connaissance avec le vol à l'Américaine, le vol au rendez-vous et le vol au rendez-moi, dernières nouveautés d'Europe. On pratiquait aussi, à cette époque, la contrebande sur une vaste échelle : les balles de soie et les parfums sortaient de la douane, par pleins camions, sous l'œil complice et bienveillant des policiers. Mais Chiché réunit ces messieurs et leur fit comprendre qu'une ère nouvelle s'ouvrait désormais aux hommes épris d'aventures et d'entreprises hardies : Buenos-Aires manquait de femmes. Eh bien ! il fallait en faire venir de France... L'appel fut entendu. La nouvelle croisée s'organisa. Le maître d'hôtel d'un bateau, François M..., déserta le bord et ouvrit, calle Libertad, un restaurant. Des Marseillais vinrent avec leurs femmes. Le restaurant de la calle Libertad fit des affaires prospères et François acheta, place Lavalle, un des premiers cafés de Buenos-Aires. Aux évadés, aux Marseillais se joignirent les pionniers de la traite, chassés de l'Amérique du Nord. Le premier noyau de trafiquants se forma, avec Nicole l'Arabe, Basile, Jean-la-Lune, Carlo Leca dit « Binoclard », Albert Mori, Marius Blaise, Dominique Padovani, Henri-la-Machinette, Gustave-le-Havrais, Malec l'Algérien, Albertini-le-Fou, etc... Les femmes expédiées de France devinrent si nombreuses que l'on songea à créer, à leur intention, des maisons spéciales. Cinq grandes « taules » s'ouvrirent à Buenos-Aires : deux au quartier de Bocca, deux à Constitución, une à Retiro. Un certain Victor amena, à lui seul, une quinzaine de femmes. Affolé par l'importance d'un tel convoi, un trafiquant de Montevideo exigea qu'on lui en laissât au moins

trois pour la maison qu'il venait d'ouvrir. L'une des trois femmes était une jolie brunette aux yeux verts. — Tu seras la Gigolette de Montevideo, lui annonça son nouveau maître. Mais la douce enfant refusa d'être « doublée ». Elle fut vendue à Albert Mori, qui la plaça dans sa maison. Un riche banquier devint son client, la couvrit de bijoux et lui prédia un riche avenir. — Tu seras patronne, lui dit-il. Il fit édifier pour elle une maison publique, calle Charcas. A vingt et un ans, Gigolette devint la première et la plus jeune « taulière » de l'Amérique du Sud. Son succès fut inouï. Les plus belles femmes, envoyées de France en Argentine, travaillèrent, sous ses ordres, revêtues, pour mieux faire triompher l'établissement, d'un simple drapeau tricolore. Le chemin de Buenos-Aires était ouvert. Nous verrons, par la suite, quelles ornières, quels obstacles s'accumulèrent sur une route où furent entraînées jusqu'à ces dernières années tant de femmes que tentait la fortune.

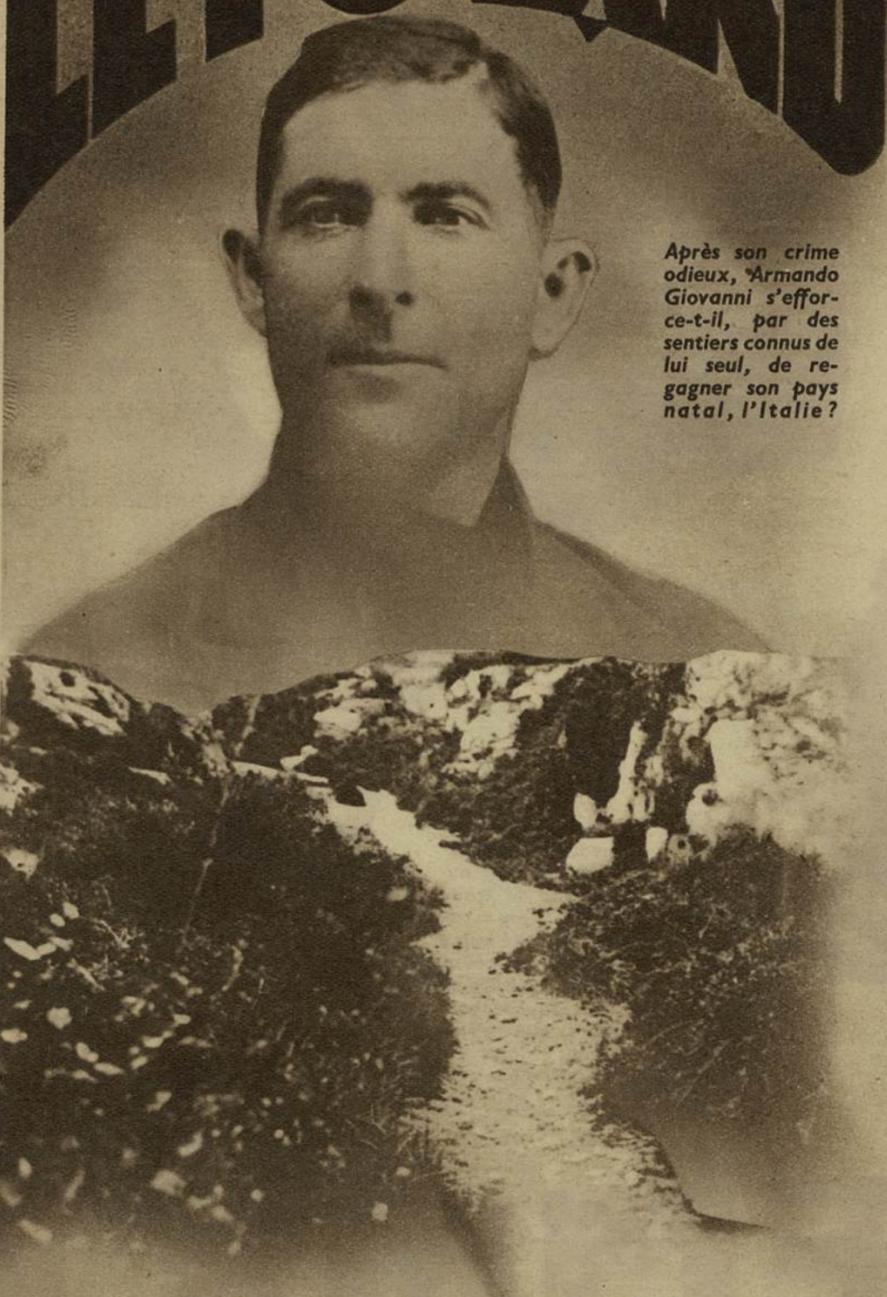


La petite lumière qui brillait, la nuit, sur la rive d'Argentine, s'était depuis longtemps éteinte, lorsque nous passâmes la rivière. Un bel officier nous accueillit. Il avait un élégant uniforme noir. Deux étoiles d'argent brillaient sur son épaule. Nous lui montrâmes notre passeport. Il s'inclina. Nous lui tendîmes nos valises. D'un geste, il nous fit comprendre qu'il se désintéressait de leur contenu. Nous nous inclinâmes. Il s'inclina. — Et voilà comment, me glissa Lucien dans l'auto qui nous emportait, on entre en Argentine, le pays le plus fermé du monde. Pour un peu, il eût regretté que nous n'ayons pas emmené, avec nous, dissimulées dans nos bagages, deux jeunes beautés clandestines.

Marcel MONTARRON.

(A suivre.)

# LE FUYARD



Après son crime odieux, Armando Giovanni s'efforce-t-il, par des sentiers connus de lui seul, de regagner son pays natal, l'Italie ?

Avignon  
(de notre correspondant particulier).

**A**u nord de Vaucluse, les plaines caillouteuses des « garrigues » où ne poussent, hormis les vignes, que des touffes de lavande et de thym, font place aux « montagnettes » qui, déjà, au delà des monts du Nyonsais, annoncent les Alpes.

Ces « montagnettes » sont arides et la vie y est difficile. Les rares paysans qui y demeurent, attachés à leur sol, travaillent tout l'an, pour vivre, à arracher et à jeter, tels Sisyphe ou Deucalion, les cailloux que la terre, inlassablement, renouvelle dans leur champ.

C'est là, entre les villages de Mornas et d'Uchaux, que, de génération en génération, les fermiers sont parvenus à constituer leur patrimoine et à agrandir leurs propriétés en défrichant la montagne.

Pour les aider dans leur labeur, des hommes venus de régions encore plus ingrates ont loué leurs bras.

Ainsi, au quartier du Moulinas, dans la

solitude des pins et des chênes verts, les familles Vacance et Roustan avaient édifié leurs fermes, tout d'abord avec les cailloux plats de la montagne, superposés sans ciment, puis, peu à peu, les agrandissant de bergeries et de remises, au hasard des années favorables.

Deux robustes gaillards étaient venus, loués l'un à l'année, l'autre au labeur, habiter près des familles Vacance et Roustan.

C'étaient, l'un, l'Italien Armando Giovanni, colosse de trente-sept ans, originaire de Torre-Pellici ; l'autre, l'Ardéchois Ribagnac Emile, trente-six ans, que M. Roustan avait pris à son service de façon permanente.

Si Ribagnac était un domestique de ferme travailleur et fidèle, Armando était un journalier très irrégulier, tantôt abattant de la besogne comme une bête, et dont l'ardeur et le plaisir consistaient à ouvrir de larges clairières dans les forêts de pins et de chênes ; tantôt, au contraire, il dormait, buvait ou rêvait.

Nul ne pouvait donc l'employer d'une manière suivie.

En outre, il vivait en solitaire dans une mesure attenante à la ferme Vacance.

Les fermiers en étaient arrivés à ne plus lui adresser la parole, tant ses sautes d'humeur étaient redoutables.

Par trois fois, en moins de deux ans, les gendarmes de Mornas avaient dû l'arrêter pour coups et blessures, car il se prenait toujours de querelles avec ses camarades dans les exploitations forestières où, de temps à autre, il travaillait à la journée.



Ce sauvage solitaire n'était pas un vilain garçon. Bien au contraire. Quand il faisait, sous les futaies, tourner la cognée au-dessus de sa tête, il avait l'air d'un demi-dieu.

Que se passa-t-il alors en lui ? Au cours de ces trois derniers mois, on entendit, dans sa mesure d'ordinaire silencieuse et d'où ne s'échappaient, parfois, que les coups de fusil qu'il tirait par les fenêtres sur les oiseaux, son rire et ses éclats de voix.

Quelle Omphale avait pu séduire et charmer cet Hercule ?

Mais cette éclaircie, dans sa vie ténébreuse, fut de courte durée.

Armando manifesta bientôt une haine très vive pour son camarade et voisin Emile Ribagnac.

Les deux hommes ne pouvaient plus se voir sans s'injurier et se menacer.

Est-ce une rivalité de « sentiments » qui avait provoqué cette haine ?

Personne autre que les deux hommes ne le sait, et le drame qui s'est déroulé, drame qui devait éclater comme retentit un coup de tonnerre lorsque trop de nuages noirs se sont accumulés, ne l'a pas fait connaître d'avantage.



Emile Ribagnac, célibataire soigneux et ordonné, confiait son linge, pour être lavé et repassé, à Mme Vacance.

Il était venu, dans l'après-midi, le chercher, mais Mme Vacance n'avait pas terminé le repassage.

— Revenez après le « souper », lui dit la fermière. Tout sera prêt.

Ribagnac revint à la tombée de la nuit.

Mme Vacance était attablée, dans la cuisine, au rez-de-chaussée, avec ses deux fillettes, âgées de six et de huit ans.

Elle invita le domestique à s'asseoir.

A peine celui-ci avait-il pris place devant l'âtre, à côté de l'ainée des fillettes, que la porte d'entrée s'ouvrit avec fracas.

La cuisine de la ferme n'est séparée de la porte d'entrée que par un bat-flanc.

Au-dessus de ce bat-flanc, apparut la haute stature d'un homme.

C'était l'Italien.

Son regard jetait des éclairs.

Avant que chacun fût remis de sa surprise, il s'écria :

— Tiens ! Voilà pour toi !...

Sa main brandissait un revolver.

Un coup de feu retentit. La balle creva la porte du buffet et brisa, sur l'étagère inférieure, un litre d'eau-de-vie.

Ribagnac se leva.

En même temps, l'ainée des fillettes, avec une fureur inconsciente, comme pour défendre le domestique auprès duquel elle se tenait serrée, fit tourner sa chaise comme pour en frapper l'Italien.

Elle n'en eut pas le temps. Trois détonations venaient encore de retentir.

Ribagnac porta la main à son front, puis à sa mâchoire et à sa poitrine.

Déjà, de sa bouche et de son menton fracassés, le sang s'échappait.

Plus morte que vive, Mme Vacance amena à elle ses deux filles et se terra dans l'âtre, sous le manteau de la cheminée.

Ribagnac, malgré ses blessures, saisit au cou son meurtrier. L'Italien, qui ne cherchait déjà plus qu'à fuir, l'entraîna dans la cour.

D'un coup de poing dans la figure brisée plus qu'à moitié de sa victime, il lui fit lâcher prise.

Le blessé se traîna vers lui, comme pour essayer de le retenir encore.

Alors, le bûcheron sauvage saisit une lourde bûche et lui en asséna sur la tête un coup qui aurait pu assommer un bœuf.

Puis, à coups de pied, il s'efforça de lui briser le crâne.

Ribagnac n'était pas à bout de forces ; il lui saisit la jambe.

A coups de crosse de revolver, à coups de talon, à coups de pierres, l'Italien se débarrassa de lui et disparut dans la nuit.

Le domestique, exsangue, épuisé, à demi mort, se traîna sur la route.

Au carrefour du chemin d'Uchaux, devant le pieux reposoir à l'image de la Vierge, il s'affaissa. Une large tache de sang vint empoisonner la route.

Enfin, il arriva jusque chez son patron, M. Roustan, qui s'en fut à Mornas réveiller la gendarmerie.

Toutes les brigades d'alentour ayant été alertées par le capitaine Albert Gondran, le maréchal des logis chef Vigroux, accompagné des gendarmes Plantin, Monjal, Chanot, qui connaissent bien la montagne, partit à la recherche du fuyard.

Mais celui-ci avait mis à profit son avance. Dans la nuit et sous l'averse, la surveillance ne cessa pas un instant.

Quand vint le jour — une matinée de brume et de pluie — les gendarmes fouillèrent, mais en vain, tous les quartiers et tous les chantiers où Armando avait coutume de se rendre.

Nulle part il n'avait laissé de trace...



Sur son lit de souffrances, à l'hôpital d'Orange, Ribagnac ne veut rien révéler des causes de ce drame affreux.

Il faut chercher la femme, celle qui, après avoir répondu aux œillades d'Armando, a fait risette à Emile Ribagnac.

Où est-elle ? Loin ou près de la ferme du crime ?

Armando est-il parti la retrouver, ou reviendra-t-il la voir ?

Malgré cette incertitude, les battues continuent.

Mais Armando connaît la montagne comme sa poche. Il a même frayé, dans ce véritable maquis, à coups de hache, des chemins tout neufs, qu'il est le seul à connaître.

On sait qu'il allait, chaque année, à travers le Nyonsais et les Basses-Alpes, jusqu'en Italie, retrouver sa famille, en franchissant la frontière hors du regard des douaniers.

A-t-il pris, une nouvelle fois, ce chemin de damné ?

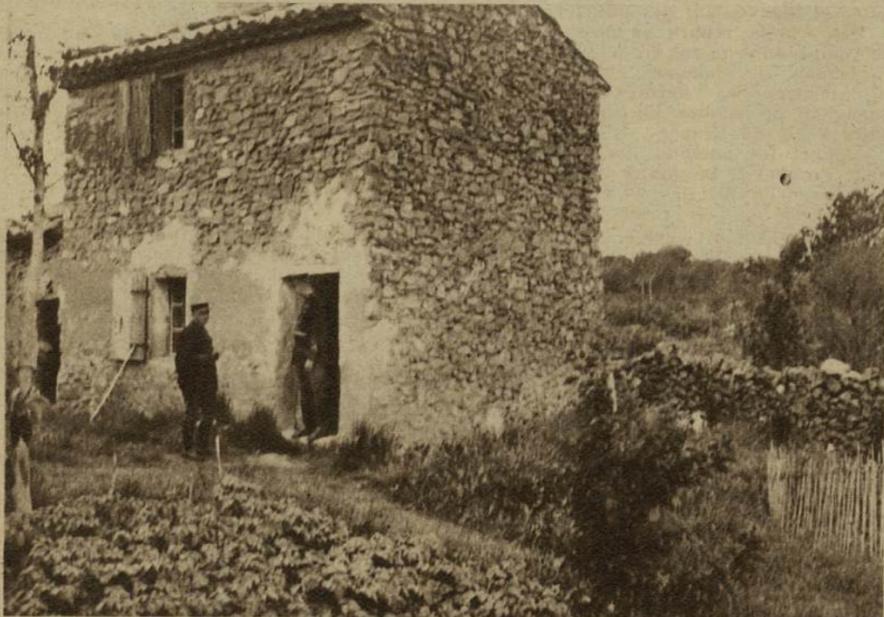
Quant à l'autre secret, le secret de son amour pour lequel il est devenu assassin, un autre homme le connaît bien : c'est sa victime.

Mais Ribagnac préférerait mourir que de rien dévoiler.

Henri BÉCRIAUX.



Dans la cour de la ferme Vacance, les gendarmes reconstituèrent le drame.



Sous la pluie fine, de jour et de nuit, on surveilla la mesure du meurtrier.



Au carrefour du chemin d'Uchaux, devant le reposoir de la Vierge, Ribagnac s'affaissa.

# CECI INTERESSE

TOUS LES JEUNES GENS ET JEUNES FILLES,  
TOUS LES PERES ET MERES DE FAMILLE

L'ÉCOLE UNIVERSELLE, la plus importante du monde, vous adressera gratuitement par retour du courrier, celle de ses brochures qui se rapporte aux études ou aux carrières qui vous intéressent.

L'enseignement par correspondance de l'École Universelle permet de faire à peu de frais toutes ces études chez soi, sans dérangement et avec le maximum de chances de succès.

Broch. 93.701 : Classes primaires complètes ; Certificat d'études, Brevets, C. A. P., professorats.

Broch. 93.706 : Classes secondaires complètes ; baccalauréats, licences (lettres, sciences, droit).

Broch. 93.714 : Carrières administratives.

Broch. 93.723 : Toutes les grandes Écoles.

Broch. 93.727 : Emplois réservés.

Broch. 93.734 : Carrières d'Ingénieur, sous-ingénieur, conducteur, dessinateur, contremaître dans les diverses spécialités : électricité, radiotélégraphie, mécanique, automobile, aviation, métallurgie, mines, travaux publics, architecture, topographie, chimie.

Broch. 93.741 : Carrières d'Agriculture.

Broch. 93.744 : Carrières commerciales (administrateur, secrétaire, correspondancier, sténo-dactylo, contentieux, représentant, publiciste, ingénieur commercial, expert-comptable, comptable, teneur de livres) ; Carrières de la Banque, de la Bourse, des Assurances et de l'Industrie hôtelière.

Broch. 93.749 : Anglais, espagnol, italien, allemand, portugais, russe, esperanto. — Tourisme.

Broch. 93.759 : Orthographe, rédaction, rédaction de lettres, versification, calcul, calligraphie, dessin.

Broch. 93.762 : Marine marchande.

Broch. 93.771 : Solfège, chant, piano, violon, accordéon, flûte, saxophone, harmonie, transposition, contrepoint, composition, orchestration, professorats.

Broch. 93.774 : Arts du Dessin (cours universel de dessin, dessin d'illustration, composition décorative, figurines de mode, anatomie artistique, peinture, pastel, fusain, gravure, décoration publicitaire, aquarelle, métiers d'art, professorats).

Broch. 93.781 : Métiers de la Couture, de la Coupe, de la Mode et de la Chemiserie (petite main, seconde main, première main, vendeuse-retoucheuse, couturière, modéliste, modiste, représentante, lingère, coupe pour hommes, coupeuse, coupeur chemisier, professorats).

Broch. 93.787 : Journalisme, secrétariats, Elocution usuelle, Rédaction littéraire.

Broch. 93.794 : Cinéma : scénarios, décors, costumes, photographie, prise de vues et prise de sons.

Broch. 93.799 : Carrières coloniales.

Envoyez aujourd'hui même à l'École Universelle, 59, bd Exelmans, Paris (16<sup>e</sup>), votre nom, votre adresse et le numéro de la brochure que vous désirez. Écrivez plus longuement si vous souhaitez des conseils spéciaux à votre cas. Ils vous seront fournis très complets, à titre gracieux et sans engagement de votre part.

## SIMPLE ET PRATIQUE

Ce Chronomètre de poche (dimensions classiques des montres à simple usage) se transforme instantanément en PENDULETTE



La montre 2 usages

Brevetée S. G. D. G.

Garantie 5 Ans

20 et 25

Sans dispositif pendulette, poche 18 Frs et bracelet 23 Frs

Envoi contre remboursement - Échange admis

E. V. JAMS - Morteau près Besançon

Dépôt à PARIS : 75, rue Lafayette

## MALADIES URINAIRES et des FEMMES

Résultats remarquables, rapides, par traitement nouveau. Facile et discret. (1 à 3 applications). Prostate. Impuissance. Rétrécissement. Blennorrhagie. Filaments. Métrite. Pertes. Règles douloureuses. Syphilis. Le Dr consulte et répond discrètement lui-même sans attente. INST. BIOLOGIQUE, 59, RUE BOURSALUT, PARIS-17<sup>e</sup>

## SAGE-FEMME

1<sup>re</sup> cl. Discr. absolue  
92, r. St-Lazare, Paris.

25 fr. le Cent, adres. à cop. main et gr. g. à Corr. Sans frais. Ets SPIREX, Biarritz

## la Timidité

EST VAINCUE EN QUELQUES JOURS par un système inédit et radical, clairement exposé dans un très intéressant ouvrage illustré qui est envoyé e. pli fermé, outre 1 fr. en timbres. Écrire au Dr. V.D. Fondation RENOVAN, 12, rue de Grimée, Paris.

## Voulez-vous être forts, vaincre et réussir ?

CONSULTEZ Mme Thérèse Girard, voyante, célèbre par ses prédictions et ses conseils, médaillée, diplômée, 78, av. des Ternes, Paris, 1 à 7 h. sauf samedi et dim.



6 fr. DEPUIS 25 L'USINE

BONNE MONTRE DE POCHE heures lumin., verre et mouv. incass. et sa jolie chaîne. Garant. 6 ans. 9 frs Chronomètre antimagnétique. 14 frs En métal chromé inaltérable. 19 frs

Envoi contre remboursement. Échange admis.

Morteau près Besançon

E. V. JAMS

## SPIRITISME

magnétisme av. clé du succès pr vaincre timidité, magie, parler avec les morts, trouver choses cachées, sourcier, télépathie, av. réponse de clairvoyance, santé, destin, amour, etc. Vous recevrez tout. Écrire aujourd'hui à S. LUCE, Boîte postale 7, Nice. Joindre timbres.

## AUX FUMEURS

Vous pouvez vaincre l'habitude de fumer en trois jours, améliorer votre santé et prolonger votre vie. Plus de troubles d'estomac, plus de mauvaise haleine, plus de faiblesse du cœur. Recouvrez votre vigueur, calmez vos nerfs, éclaircissez votre vue et développez votre force mentale. Que vous fumiez la cigarette, le cigare, la pipe ou que vous prisiez, demandez mon livre, si intéressant pour tous les fumeurs. Il vaut son pesant d'or. Envoi gratis.

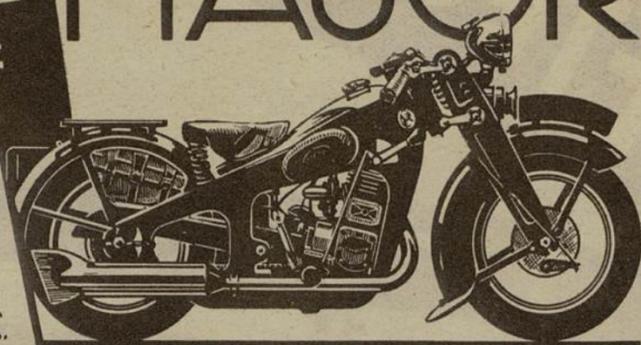
Remède WOODS, 10, Archer Street (219 TAE), Londres W 1

# GNOME RHONE PRÉSENTE SA

## 350<sup>cc</sup> 4 VITESSES

### MODÈLE 1936

LA "MAJOR", AVEC SON CHASSIS EN ACIER EMBOUTI, SON BLOC-MOTEUR A SOUPAPES LATÉRALES ET SES 4 VITESSES, PREND LA PLACE RÉSERVÉE A SA CYLINDRÉE ENTRE LES CÉLÈBRES 500 cc. (V2 & CV2) ET LA 250 cc. (JUNIOR) — UNE MÊME TECHNIQUE ASSURE LES MÊMES SUCCÈS



SIÈGE SOCIAL : 34, Rue de Lisbonne, PARIS — VENTE : 49, Avenue de la Grande-Armée. — SUCCURSALES : LILLE, 140, Rue Nationale — LYON, 25, Avenue Jean-Jaurès. — MARSEILLE, 185 bis, Rue de Rome. — NANCY, 5, Rue Saint-Julien. — TOULOUSE, 6, Rue d'Aubuisson. — STRASBOURG, 2, Rue Sédillot.

BOUYO

SANS LE SAVOIR VOUS PORTEZ EN VOUS DES FORCES MERVEILLEUSES



### LE COURS PRATIQUE DE MAGNÉTISME D'HYPNOTISME ET D'INFLUENCE PERSONNELLE

du Professeur BLAIVE

VOUS APPRENDRA

A VOUS EN SERVIR

MÉTHODE MODERNE

POUR DÉVELOPPER VOS FACULTÉS

ET AUGMENTER

LA PUISSANCE DE VOTRE VOLONTÉ

Envoi gratuit du programme détaillé sur demande, sans aucune marque

extérieure. (Joindre un timbre à 0 fr. 50.)

Écrire : Professeur BLAIVE, 9, rue Honoré-Chevalier, Paris-VI<sup>e</sup>

Vente directe du fabricant aux particuliers — franco de douane



Fr. 37- Fr. 60- affranchir lettres 1,50 cartes post. 0,90

100.000 clients par an — 30.000 lettres de remerciements Demandez de suite notre catalogue français gratuit. MEINEL & HEROLD, Markhausen 509 (Tch.-Slov.)



8 Fr. DEPUIS L'USINE

Superbe Montre bracelet forme ronde Spiralchronomètre, lumineux 14 f. En argent contrôlé. 39 f. En forme tonneau, chromé. 39 f. Dame, plaqué or ou argent. 35 f. Env. cont. rembours. - Garantie 10 Ans E. V. LYNDY, MORTEAU p. Besançon

## CONCOURS 1935

Secrétaire près les Commissariats de **POLICE à PARIS** Pas de diplôme exigé. Age 21 à 30 ans. Accessibilité au grade de Commissaire. Écrire : Ecole Spéciale d'Administration, 28, Bd des Invalides, Paris-7<sup>e</sup>

## INDÉFRISABLE INSTANTANÉE et DURABLE



avec Ondulseul, produit scientifique garanti efficace et inoffensif à base d'herbes exotiques. Le Seul et Unique qui fasse immédiatement onduler par simple application les cheveux courts ou longs. L'Ondulation ravissante, admirablement souple que vous obtenez se conserve plusieurs semaines. Un esthète vous convaincra.

**GRATIS**

Avec Ondulseul Chaque coiffure des cheveux simplifiée, permanente. Pas de fer à friser. Très insouciant.

ONDULSEUL 3, Cité Trévise, PARIS, Ser. 61

Pour la Publicité dans DÉTECTIVE s'adresser à Mme H. DELLONG 35, rue Madame - Litré 32-11

## Ne graissez plus vos cheveux pour les faire tenir

en employant des brillantines grasses! Le Bakerfix brillantiné n'a pas cet inconvénient. Il fixe les cheveux sans les graisser, leur donne du brillant et de la souplesse. Nouvelle présentation rouge. En vente partout.

### BAKERFIX brillantiné



## JE LIS CLAIREMENT votre AVENIR

Soyez maître de votre destinée et non pas son serviteur. Venez à moi, en toute confiance, et vous serez éclairé. . .

Ma science astrologique, mes conseils, vous guideront sûrement : **GAGNEZ vos procès, GAGNEZ la sérénité indispensable au succès des affaires, GAGNEZ la santé, GAGNEZ aux loteries. . . Par l'amour, par la joie de vos désirs satisfaits, GAGNEZ le bonheur! . . .**

Tous ceux qui m'ont consulté en témoignent : les désespérés sont reconfortés, rassurés, ils reprennent la lutte avec courage et décision. Les sceptiques sont confondus.

### TOUS GAGNENT LA RÉUSSITE

Écrivez-moi dès aujourd'hui, de votre main, vos nom, prénom, date de naissance (jour, heure et lieu si possible). Gratuitement, JE VEUX vous adresser votre HOROSCOPE. Joignez si vous le voulez, 3 francs en timbres poste, pour frais d'envoi (discret.)

**SELIM NOUR, 5, Place Clichy - PARIS 17<sup>e</sup>**



DETECTIVE

# APRÈS LE BAGNE

GRAND REPORTAGE  
par Alain LAUBREAUX  
sur les derniers forçats de "La Nouvelle"

